

parti pris

vol. 2 no 8

avril 1965

prix: 50 cents

**religion
cléricalisme
laïcisme**

**pour une
laïcisation
véritable**

textes de:

jan depocas
pierre lefebvre
pierre maheu

et des chroniques de:

mario dumais
jacques poisson
paul chamberland

andré brochu
gérald godin

parti pris

sommaire

ni cléricalisme, ni trahison des anticlercs	2
<i>éditorial</i>	
croyance et révolution	7
<i>pierre lefevre</i>	
les fidèles, les mécréants et les autres	20
<i>pierre maheu</i>	

CHRONIQUE

la constitution du mouvement parti pris	45
<i>le bureau exécutif</i>	
le bill-8	47
<i>mario durnais</i>	
controverse sur un nationalisme	49
<i>jacques poisson</i>	
un dangereux extrémiste: le laurendeau-dunton	54
<i>paul chamberland</i>	
d'un faux dilemme	58
<i>andré brochu</i>	
sur trois pièces québécoises	59
<i>gérald godin</i>	

Vol. 2, no 8 avril 1965

revue politique et culturelle
paraît chaque mois
sur 64 pages ou plus

●
rédaction et administration:
3774, rue Saint-Denis,
Montréal 18, Québec.
TEL. 844-7119
Bureau: sur semaine,
de 2 à 5 et de
7 à 10 heures p.m.
ou sur rendez-vous.

●
comité de direction:
abonnements: lise théberge
club parti pris: j.-m. piotte
comptabilité: thérèse major
correction des textes:
andré brochu
documentation:
rené beaudin
éditions parti pris: l. girouard
mise en page:
claire e. depocas
rédaction: paul chamberland
jan depocas
pierre maheu
secrétariat: robert maheu

●
distributeur: Agence de
distribution populaire,
418 ouest, Notre-Dame,
Montréal. Tél: 849-1146
dépositaire en France:
"la joie de lire"
40, rue Saint-Séverin
Paris 5e.

●
La revue n'est pas responsa-
ble des manuscrits qui lui
sont adressés.

●
Reproduction interdite sans
autorisation

●
Prix: 50 cents
12 numéros: \$5.00

ni cléricalisme, ni... trahison des anticlercs

"Quiconque veut s'instruire sur les résultats du cléricalisme n'a qu'à faire un tour au Québec: il verra comment la domination du clergé sur la vie culturelle et politique d'un peuple engendre non seulement l'anticléricalisme, mais aussi l'athéisme."

Jean-Marie Domenach (1).

Un certain frère Lahaie déclare à La Presse que "Hitler et Jésus-Christ avaient beaucoup de qualités humaines en commun," s'empressant d'ajouter, bien sûr, comme pour se défendre de succomber à quelque humanisme peu rassurant, "bien que chez le Christ elles étaient poussées à la perfection divine." "Hitler s'est laissé emporter par son orgueil." "Hitler avait du courage, mais le Christ encore davantage." D'où le "Heil Christ!" qu'il fait crier à sa classe, dans la posture que l'on sait, selon la "méthode" que le frère avait trouvée "pour stimuler les élèves ("...mes élèves, ce sont des petits soldats du Christ, tout le monde doit être des soldats du Christ"), pour les "pepper" (sic)... Oui mais, "pas tous les jours. Les gars finissent par être gazés" (re-sic): d'ajouter le frère, et: "C'est un slogan quoi! C'est un slogan comme un autre." "Les vertus militaires sont d'ailleurs un facteur de virilisation, ne l'oubliez pas." (2)

Un historien qui n'est pas le premier chanoine venu, M. Groulx, essayant d'analyser, dans ses Chemins de l'avenir, le "mal de notre génération", en dénonçant le bon sauvage de Rousseau, Cité libre, et "la religion du confort" à l'américaine, Sartre, et "sa triste Egérie", Simone de Beauvoir, "tous deux

laïcisateurs des thèmes théologiques et chrétiens", Camus, "plus dangereux peut-être que Sartre pour ses aveux de "préoccupations chrétiennes" et si sympathique dans son effort d'athéisme", André Gide, "le plus dangereux de tous", "diététicien des Nourritures terrestres", Nietzsche, Freud, et surtout, surtout la "dangereuse hypersexualité" dont "souffrent les jeunes d'aujourd'hui, "ces adolescents, ces adolescentes qui s'abandonnent entre eux aux relations sexuelles comme à un jeu, comme à des pratiques naturelles (sic)", "cette hypersexualité qui vient flétrir l'âme adolescente avant même sa fleur, hypersexualité suscitée, fouettée par le journal, la télévision, par le livre, la revue, le film obscène, la fréquentation prématurée des sexes, les amours crapuleuses de bambins et de bambines." "Nous avons perdu le sens de la souffrance chrétienne". Car... car: "Car la démocratie a passée par là."

Mais aussi il y a le Frère Untel, parlant "d'un homme", son père, "qui a travaillé toute sa vie, qui n'a jamais été malade, qui ne s'est jamais accordé de vacances, qui n'a possédé autre chose qu'un toit et ses bras," et qui n'en finit pas moins sa vie "avec, pour toute ressource, une pension fédérale de vieillesse," il y a le Frère Untel qui se demande en plein magazine Châtelaine: "Qui a profité de la plus-value de son travail?" (3).

Et le cardinal de la capitale "provinciale" qui vient de goûter "une vive sensation" à proclamer devant l'Assemblée: "Civis sum: je suis citoyen du Québec." (4)

Qu'est-ce à dire? C'est dire au moins que le cléricalisme québécois, au moment de la "révolution" qu'on dit "tranquille" n'est pas de tout repos; mais c'est dire aussi qu'il ne s'agit pas pour nous de nous embarquer dans un anticléricalisme de surcompensation qui aurait tôt fait de nous jeter de Charybde en Scylla: de l'écueil monolithique de "notre" cléricalisme franglican, si je puis dire, en le tourbillon d'un anticléricalisme plus guibordiste que Guibord.

Que les morts enterrent leurs morts? soit: l'anticléricalisme aussi pourrait être la dernière valeur refuge du colonisé québécois. Mais si le cléricalisme anglican de nos lendemains de conquête a vite dû céder la place à ce cléricalisme colonisé qui est encore le "nôtre", — ni anglican ni gallican: cléricalisme franglican, disions-nous, — qui fut celui de Mgr Briand d'abord, pour être plus tard celui de sir Georges-Etienne Cartier et de "ses" évêques, en attendant de devenir enfin celui de Duplessis, il n'en reste pas moins que le général Wolfe n'était pas

papiste; ni Colborne ni Durham ni... Bref, si le Québec est une colonie, drôle de colonie: embourgeoisée, mais colonie, notre anticléricalisme ne saurait être celui de Garibaldi, de Bismark ou de Jules Ferry: "notre" appareil d'"Etat" "provincial"-colonisé, fût-il socialiste, ne pourrait se payer le luxe d'un anticléricalisme de crépuscule des dieux grands-bourgeois. Ni d'ailleurs le... machin d'Etat fédéral-colonialiste d'Ottawa...

C'est que, pour nous, le laïcisme (comme d'ailleurs le socialisme même) n'est pensable, n'est praticable que dans la perspective dialectique d'un décolonialisme québécois où tout se tient: "vouloir, dit Lénine, détacher l'école (comme aussi la "culture nationale" en général) de l'économie et de la politique est chose impossible."

"L'homme ne vit pas que de pain": ça n'est pas une raison pour passer sa vie à "manger du curé"; mais non plus pour croire que le pouvoir clérical ne vit que d'amour et d'eau fraîche...

A défaut de données sur les biens de l'Eglise "dominante", sinon d'Etat, au Québec (c'est un crypto-capitalisme que celui-là), disons que le pouvoir spirituel de rachat des âmes est aussi un tout ce qu'il y a de plus temporel pouvoir d'achat; et pouvoir d'achat qui achète de tout: aiguilles et tracteurs.

Il est tel, ce pouvoir d'achat des institutions religieuses, y compris "nos" écoles confessionnelles, qu'"AU QUEBEC, NUL AUTRE MARCHÉ NE SE COMPARE A CELUI DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES". Affirmation gratuite soufflée sataniquement par quelque parti pris anticlérical ou... "cléricaliste nouvelle vague"? Non pas: simple renseignement commercial du Fournisseur, "revue d'affaires" qui n'a rien d'une publication "sans-Dieu, donc anti-Dieu" mais qui s'adresse au contraire "aux institutions suivantes: archevêchés, asiles, collèges, commissions scolaires, couvents, école apostoliques, écoles d'agriculture, écoles d'enseignement ménager, écoles primaires et supérieures, évêchés, fermes, hôpitaux, jardins d'enfants, juniorats, juvénats, maisons-mères, maisons-provinciales, missions, monastères, noviciats, orphelinats, procure des missions, séminaires, refuges, sanatorium, sanctuaires, scolasticats, soeurs en service".

Bien qu'il soit impossible, de l'aveu même du Fournisseur, de chiffrer le pouvoir d'achat global de ce crypto-marché de la "province pas comme les autres", qu'il suffise de dire ici que chaque année on mange dans ces institutions religieuses pour la "somme fabuleuse" (notre Fournisseur dixit) de quelque 160 millions de dollars...

Si l'on ajoute à cela qu'un évêque catholique romain peut, par simple requête, demander au "lieutenant-gouverneur" l'octroi de chartes à des "corporations" destinées à des fins religieuses ou d'enseignement, d'éducation, de charité ou d'hospitalisation, les autres Eglises étant privées de ce privilège, on aura alors quelque idée de la base du pouvoir clérical catholique romain au Québec.

Or, même le plus démocrate des clercs catholiques romains, au terme de ses réflexions théologiques sur le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat, ne saurait lier son Eglise à la démocratie. S'il se pose la question: "quel est l'avenir de la démocratie?" il confesse aussitôt qu'il n'en sait rien: "Les hommes auront-ils longtemps l'amour de la liberté, le courage et le sens de la responsabilité qui sont requis pour une vraie démocratie? L'Eglise a reçu la promesse de vivre aussi longtemps que durera la face de ce monde, mais pas la démocratie!"

En attendant, puisqu'il se veut démocrate, notre clerc nous accorde au moins que: "L'appareil du pouvoir humain est une nécessité de bien commun que l'Eglise se doit de respecter, comme elle respecte toute autre valeur naturelle, v. g. les coutumes, les traditions, les caractères ethniques, etc" (5).

Mais nous qui ne sommes que "les hommes"; nous qui avons choisi le parti pris purement humain qui forcément projette un avenir; nous qui sommes "l'amour de la liberté etc."; nous qui voulons, non pas savoir sub specie aeternitatis si Dieu existe ou non, si Jésus a existé ou non, ou si le point Oméga de Teilhard de Chardin est plus ou moins religieux que le nirvana d'un "dharma bum" à la Jack Kerouac; mais bien plutôt donner prise à l'homme sur son existence dans ce monde-ci: ce Québec-ci, cet espace-temps-ci où tout est relatif... à nous tous — tout y compris nos Diables et nos Bons Dieux, — ce que nous savons, nous, c'est qu'il nous faut aller jusqu'au bout de la démocratie. Et nous n'avons pour cela que "l'appareil du pouvoir humain".

Si Jésus n'avait pas existé, ne faudrait-il pas l'inventer? ne fût-ce que pour comprendre les origines du christianisme comme moment crucial du commencement de la fin pour les dieux d'Etat qui avaient régné jusque-là sur l'antiquité esclavagiste: "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu"; ce mot d'ordre ne vouant-il pas dès lors à la réaction le césaropapisme — et le papocésarisme... de l'"ère constantinienne"? C'est dire combien dans un Etat moderne il faut que la religion soit une affaire privée, fût-elle, cette religion, la chrétienne, la juive, la bouddhiste ou bien la religiosité judéo-christiano-

bouddhiste du premier "québecnik" venu — ou bien même celle de l'anticlérical...

(Et qu'on ne parle pas trop vite ici d'opium du lumpenprolétariat: le beatnik, ça n'est que l'individu privé condamné à être libre, comme nous tous, mais à l'état brut, lui, en situation dans la civilisation affairiste — et salairiste... — qui sévit en Amérique du Nord; un peu plus "atomisé", lui, par la terreur apocalyptique de la Bombe américano —... chinoise...

Mais décléricalisation, déconfessionnalisation — et décolonisation même, qu'est-ce sinon d'abord... démocratisation? Alors quoi? démocratie d'abord et cité libre dans le meilleur des mondes? (Quelqu'un de Cité libre n'est-il pas allé jusqu'à écrire du Canayen — et dans Esprit: "le vaincu se porte comme un charme"?...) (6) Cette démocratie-là d'abord? Cette plus que jamais croulante victoria qui nous sert d'appareil d'Etat à l'heure du cheval-vapeur enfin nationalisé? Ce dédoublement "provincial"- "fédéral" de la personnalité québécoise: "notre"-leur démocratie? Démocratie d'abord, oui; mais aussi démocratie jusqu'au bout dans un Québec souverainement québécois. Le demi-parti n'est pas notre affaire.

Car, à moins que la "révolution tranquille" ne soit même pas une révolution démocratique bourgeoise retardataire, c'est au point de vue de la démocratie, "c'est-à-dire au point de vue de la solution des problèmes politiques par la masse de la population", comme dit Lénine, qu'il nous faut bien, en matière de religion et... d'irréligion, être avec les éléments les plus révolutionnaires du mouvement démocratique bourgeois de libération nationale qui agite — nolens volens... — le Québec.

parti pris/j.d.

(1) "Le Canada français", (Esprit, fév. 1965).

(2) Voir *La Presse*, 13 mars 1965.

(3) Voir *Châtelaine*, no de déc. 1964.

(4) Cf. *Le Devoir*, 13 mars 1965.

(5) Cf. Louis O'Neill: "Eglise et Etat" in *L'Eglise et le Québec* (Les Ed. du Jour).

(6) Cf. Jean Pellerin: "Le Canada français", dans le numéro spécial: "Le français, langue vivante" (nov. 1962).

croyance et révolution

pierre lefebvre

Il y a eu voici peu de temps un congrès mondial des fabricants, inventeurs et usagers des calculatrices électroniques. Voilà un monde où règne l'euphorie ! Le rendement, la souplesse opérationnelle de ces machines ne laissent pas de fasciner. Et leur perfectionnement nous apporte à tout moment de nouvelles surprises. On bourre ces machines d'informations chiffrées, puis on leur demande des réponses compliquées qu'elles fournissent docilement, en quelques secondes, dans un ronronnement de téléscripneur. Si la question est mal posée, la machine se met, paraît-il, à mugir ou à faire entendre des râles nauséeux. On a bien raison de s'émerveiller de tout cela; car en facilitant la recherche, en suppléant à toutes sortes d'opérations fastidieuses pour l'esprit humain, ces machines permettent de décupler la marche du progrès des techniques, en mille domaines. A cause d'elles l'humanité pourra vivre de mieux en mieux.

Cependant, l'ivresse du succès semble avoir aveuglé quelque peu un des savants qui participaient à ce congrès. Devenu, semble-t-il, amoureux de ses machines, il s'engagea dans une critique méprisante des réalisations et des possibilités de l'esprit humain. Celui-ci, à son avis, était déjà dépassé, et devait être considéré comme une ébauche maladroite et inefficace, un peu comme le "fardier à vapeur" de Cugnot. L'homme de science voyait l'avenir défini, dirigé et orienté par les calculatrices, qui prendraient en charge notre sort. Le système nerveux central de l'homme, machine imparfaite, sujette à un haut pourcentage d'erreurs, n'aurait plus qu'à s'incliner devant la Calculatrice divinisée.

On peut rêver, en imaginant par exemple Blaise Pascal, inventeur lui-même, en train d'écouter l'illustre électronicien. Celui qui écrivait à peu près ceci: "*Une goutte d'eau, une vapeur*

suffit pour le tuer; mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien," celui-là n'aurait peut-être que soupiré devant l'illusion délirante d'un homme sérieux.

L'humanité a toujours eu besoin d'une cosmogonie. Et le scientifique devient facilement philosophe. Il y a des conceptions de l'histoire et de la société, conceptions dites matérialistes, qui participent dans une certaine mesure de l'illusion de notre savant, en voulant réduire toute l'aventure humaine à une question d'outillage. Pour celui qui croit en Dieu, et pour qui la personne humaine transcende les choses, ces hypothèses demeurent respectables, et pas seulement du fait des innombrables faits d'évidence qu'elles recrutent dans leur démonstration. Respectables surtout dès lors qu'elles se laissent malgré tout contaminer par des faits qui ne sont plus quantifiables, comme la souffrance humaine, et qu'elles prennent leur inspiration dans ce qui fait la noblesse de l'homme: la générosité, l'altruisme.

Une fois fait l'inventaire de ses applications historiques, avec tout ce qu'elles contiennent de violences inutiles, d'injustices odieuses, à côté d'incontestables succès, le marxisme, par exemple, demeure une hypothèse respectable aux yeux du chrétien. Celui-

ci peut en récuser la plupart des postulats, chaque fois qu'ils s'avèrent inconciliables avec sa croyance, mais il ne lui est pas interdit de reconnaître que certaines méthodes d'analyse sociale du marxisme représentent des progrès de la connaissance, et qu'elles font désormais partie des choses à peu près universellement admises, un peu comme l'hypothèse freudienne, si passionnément combattue dans un passé récent.

Il y a chez beaucoup de catholiques une façon tout-ou-rieniste d'envisager le marxisme — et même, dans une sorte de confusion candide, le socialisme — en récusant toutes les parties à cause du tout, toutes les méthodes à cause des hypothèses de base, en anathémisant toutes les personnes qui "pactisent", de près ou de loin, avec ce mal absolu. L'esprit trouve peut-être son confort à simplifier les choses, et la passion ne favorise guère l'examen des motivations profondes d'options rassurantes. Il demeure que l'Eglise a toujours souffert, dans sa mission humaine, de l'étréitesse et de l'entêtement partisan de certains de ses fils, et que son image s'est vue compromise par leur manichéisme simpliste, fondé souvent sur des intérêts peu reluisants.

Cependant, si le Royaume n'est pas de ce monde, le chrétien, lui, en est tout au long de son existence. Il baigne dans ses problèmes, est mêlé à ses conflits. Il lui faut s'engager, prendre parti, car il n'est pas donné à beaucoup d'être sty-

lite. Chaque fois qu'il s'engage dans le débat de la société humaine, le chrétien s'y voit tiraillé entre les impératifs de sa morale et les exigences de l'efficacité. Le point d'équilibre est difficile à trouver, encore plus à maintenir. Qu'il suffise que son engagement ne soit pas

marqué par une crainte, par un dégoût des réalités humaines, ou par ce qu'un premier ministre au verbe floride appelait "la possession tranquille de la vérité". Que chacun, dans la mesure de ses moyens, y aille de son petit *aggiornamento* personnel.

le catholicisme québécois en question

Une lecture sommaire du mouvement des idées au Québec depuis quelques années peut donner l'impression suivante: après une période de monolithisme qui semblait devoir s'éterniser, on a vu brusquement se dessiner une ligne de front dans le domaine des faits de religion. D'un côté, il y a une force difficile à définir et à mesurer, force qui dépasse en tout cas largement les cadres des mouvements pour la laïcité. Cette force très diverse, mais nourrie de courants, semble-t-il très profonds, ébranle et renverse l'une après l'autre les positions d'une véritable théocratie. Devant cet assaut, on peut imaginer une Eglise qui recule à peu près en bon ordre, mais qui, dans sa retraite, a tendance à durcir ses positions. Loin d'être une débandade, son mouvement serait un recul raisonné, sinon serein.

Nos amis d'outre-frontière, qui se sont toujours apitoyés sur notre *priest-riddenitude*, ont une formule pour cela: ils disent que le peuple québécois règle ainsi ses problèmes les plus profonds, et que tout le reste n'est qu'épiphénomène. L'affrontement essentiel se déroule à leurs yeux entre les Canadiens-Français et leur marâtre, qu'ils voient sous les traits de l'Eglise catholique. Cette vision des choses peut se justifier par une multitude de faits. Il est indéniable, pour commencer, qu'un hégémonisme théocratique faisait paître l'ouaille québécoise dans un pré bien clôturé, et cela depuis plusieurs décades. On doit reconnaître aussi que les choses ont changé sur ce plan. La brebis est devenue béliet. L'Eglise est contestée dans ses fonctions les plus traditionnelles: enseignement, oeuvres sociales, influence

politique discrète mais puissante. Il est également vrai que l'incroyance est désormais un fait accepté, même ouvertement affirmé dans notre vie collective. Et la désaffection religieuse n'intéresse pas uniquement les cadres intellectuels. Elle fait tache d'huile dans la petite bourgeoisie et le prolétariat urbain. Elle est importante en milieu étudiant. Un avenir se dessine au sein de notre société qui comportera pour celle-ci une minorité nombreuse de non-pratiquants, et même d'agnostiques.

Mais cette analyse des faits, pour agréable qu'elle soit aux yeux de certains de nos "amis", s'avère-t-elle réaliste, ou à tout le moins suffisante? Ce qui se passe ici a-t-il le caractère exceptionnel qu'on lui attribue? Il existe une image de nous-mêmes, qui est acceptée sans discussion par certains des nôtres, mais dont l'origine est sans conteste dans le regard qu'abaissait sur notre peuple, le colonisateur. Et tout ceci s'est figé dans des formules qui se sont imposées à force d'être répétées. Les sous-produits de cette image continuent d'avoir cours dans nos débats. Le poncif qui veut que notre marasme et notre stagnation tiennent uniquement à nous, et à notre soumission passive à la houlette ecclésiastique, en est un bel exemple. Mais en est-il bien ainsi?

un phénomène pas singulier du tout

Selon les pays, la foi catholique se manifeste de façon très diverse. Il serait intéressant — j'ignore si cette recherche a jamais été tentée — de faire un inventaire complet et systématique, selon les milieux culturels, des formes que revêt le catholicisme. Très sommairement, on voit se dessiner des hypothèses de recherche qui ne semblent pas tout à fait gratuites. Il y a, par exemple, en Europe, les pays latins où la contre-Réforme a triomphé: l'Espagne, l'Italie, la France. Ce sont des pays où, depuis deux siècles, le pouvoir religieux est violemment contesté. Mais la vitalité du catholicisme demeure profonde dans ces pays, et ses réveils, ses renouveaux sont à la source du rajeunissement de l'Eglise, dans le champ de sa pensée comme dans celui de son insertion sociale. S'il est vrai que ces pays ont connu les manifestations les plus violentes de l'anticléricalisme, c'est encore chez eux que l'Eglise trouve ses forces les plus vives, les plus adaptées à la vie moderne.

On pourrait faire une catégorie à part du catholicisme américain, traditionaliste, militant, recruteur, doué pour les réussites matérielles. Sur le plan de la pensée, cette masse nombreuse, riche, solidement encadrée, est trop tirillée

entre le désir et le risque de bien s'intégrer à la majorité protestante pour se révéler mobile et productive.

Et il y a ce qu'on pourrait appeler le catholicisme des peuples à histoire difficile, si l'on peut dire. Le catholicisme des nations conquises, occupées, menacées. Celui des Polonais, des Irlandais, des Alsaciens, des Canadiens-Français... Chez ces peuples, on constate un repli collectif, profond, intense, vers leurs valeurs religieuses. Les clercs deviennent les maîtres de la pensée, ils dominent la société. Les églises, les écoles confessionnelles sont à peu près les seuls endroits où on soit ensemble et vraiment chez soi. Dieu protège Israël dans la servitude où il se voit réduit. Et Dieu garantit la délivrance finale, à tout le moins les compensations de l'au-delà. Je ne crois pas que cette vision des choses soit fantaisiste. La psychologie du colonisé commence à être bien connue. Le repli vers les valeurs religieuses se manifeste de façon constante, et cela s'est révélé plus vrai peut-être en pays islamique, mais vrai également en pays chrétien.

Ce repli s'accompagne d'une sorte de minéralisation, d'un immobilisme de la vie religieuse. Le phénomène a été notable chez nous. Une société installée dans une défensive entêtée s'oriente vers l'intégrisme. Nous avons eu, de fait, depuis cent ans, plus que notre ration d'ultras. Pourtant, une question demeure ouverte. D'où vient notre réveil récent, ce déblocage tumultueux des idées qui fait sauter les antiques verrous?

le granit en liquéfaction

Une première constatation. Le phénomène de la remise en question des formes de notre catholicisme est parallèle à celui de notre décolonisation intellectuelle. Il semble s'agir d'un fait dont l'ampleur dépasse largement le cadre de la chose religieuse. On peut parler d'un grondement sourd qui vient de la base et qui signale, par-dessus tout, la fin de la léthargie coloniale.

Le fait le plus frappant, c'est une aspiration globale vers la liberté. Dans cette Amérique du Nord prospère et même pléthorique, nous formons, pris en groupe, une des communautés humaines les plus pauvres. Aussi bien, la révolte contre le fait colonial et la contestation du joug moral et social de l'Eglise s'accompagnent d'une revendication des classes défavorisées qui prend tout de suite une teinte socialisante. Je trouve pour ma part fort étonnante l'inquiétude que d'aucuns manifestent au sujet de notre société, qu'ils verraient, une fois son destin assumé, retomber sous la domination d'une bourgeoisie riche associée à l'aile intégriste du clergé; un schéma, en somme, comparable à celui qu'on retrouve dans certains pays latino-américains. Il me semble que penser ainsi dévoile une mauvaise esti-

mation de l'ampleur actuelle de la revendication sociale chez nous, de son dynamisme, de son orientation. L'effort de libération apparaît en fait sur le plan économique autant que sur les autres, et l'ouvrier, l'employé ou le cultivateur ne le voient plus dans une perspective folklorique "d'achat chez nous". C'est vers l'Etat qu'on se tourne et, de façon plus ou moins consciente, en évitant parfois le mot lui-même, on s'oriente vers une perspective socialiste et démocratique.

Deuxième constatation: la crise religieuse que traverse le peuple québécois est bien loin de lui être exclusive. Elle est synchrone à celles que connaissent toutes les chrétientés d'occident. Elle tient beaucoup des liens étroits que nous avons établis avec la pensée française contemporaine. Elle rétablit chez nous la liberté de pensée à l'heure même où le Concile revise profondément l'attitude de l'Eglise en ce domaine.

limites de la cléricalphagie

Un aspect remarquable de notre crise religieuse est, tout compte fait, le peu de haine et de rancœur qu'elle véhicule. Les gens posent des questions, revendiquent, dénoncent des structures péri-

mées, abandonnent parfois la croyance, mais tout cela avec fort peu d'agressivité. On ne hait pas le prêtre, on ne s'égare pas à faire un procès global à l'Eglise. Pensons seulement à la fièvre anticléricale du début du siècle en France, aux déchaînements de la guerre civile espagnole, et comparons avec ce qui se passe ici. C'est à peine si parfois, un certain ton d'ironie vient colorer la critique. Dans tous les milieux, mêmes les plus avancés, la hargne est mal vue; on renvoie l'individu qui en exprime à l'analyse de ses problèmes personnels. On prend bien soin d'établir des distinctions: ce n'est pas au fait religieux que l'on s'en prend, mais au cléricanisme dans la mesure où il établit des contraintes pour la personne.

L'antique et fort mince courant d'anticléricisme doctrinaire s'est à peu près tari chez nous. Il n'a d'ailleurs, depuis un siècle, jamais dépassé l'horizon de quelques chapelles bourgeoises. Son archétype pourrait être le vénérable M. Jean-Charles Harvey, qui en emportera peut-être la tradition dans sa tombe. Notre milieu actuel n'aime ni l'apologétique, ni son contraire. Il prône l'option personnelle en affaire de religion, et se montre prêt à respecter celle d'autrui.

En fait, la libération des consciences a été le fait d'abord et surtout de chrétiens, et dans une certaine mesure, de clercs audacieux et lucides. Ce sont des croyants qui ont été les premiers à faire une critique sérieuse et efficace de cer-

taines structures cléricales. Ils étaient conscients de l'impasse où l'Église s'engageait de plus en plus. Ce qu'ils voulaient guérir, c'est une déformation, un mal, et leurs initiatives ont été en maintes occasions, dans un passé récent, approuvées avec éclat par certains membres de la hiérarchie.

Même chez les incroyants, on garde une authentique reconnaissance à l'Église pour ce qu'on a appelé "son rôle de suppléance", pour l'oeuvre énorme de défrichage qu'elle a accompli dans le domaine de l'enseignement et des services sociaux. L'Église a si profondément et si longtemps marqué notre vie collective, elle gardait une liaison si étroite avec presque toutes nos cellules familiales, que la révolte se tempère toujours de beaucoup d'ambivalence. Je

crois qu'un mouvement ou un parti qui se donnerait comme but de déchristianiser les gens du Québec serait tôt rabroué par la presque totalité des intéressés, et même par la majorité des incroyants.

En dépit de tout, on peut prévoir que le renouveau n'ira pas sans une certaine impatience si, en vertu de cette sottise théorie des "droits acquis", si populaire dans certains de nos milieux conservateurs, on retardait indûment le transfert de certaines responsabilités à des cadres laïcs. Ce serait pis si les éléments réactionnaires du clergé cherchaient à revenir sur des concessions faites avec prudence et compréhension. Un effort pour rétablir le cléricalisme d'antan modifierait certainement les données du problème, et susciterait des passions que peu de gens désirent voir se manifester.

l'église et le fait colonial

Certains problèmes sont difficiles à aborder sans établir des distinctions préalables mais d'un autre côté, leurs différents aspects s'entremêlent constamment dans la réalité, ce qui rend les distinctions un peu artificielles. Comment, par exemple, définir le rôle de

l'Église en face du fait colonial sans évoquer son action globale sur notre société et par là-même sans faire intervenir des facteurs qui n'ont rien à voir avec le colonialisme. Je pense, entre autres, à la réaction ultramontaine et intégriste qui a précédé et suivi, au siè-

cle dernier, le premier Concile du Vatican.

Nous essaierons malgré tout de reprendre, en bref et pour les besoins de cette réflexion, ce qui a déjà été dit par d'autres sur les attitudes politiques de l'Eglise depuis la Conquête. Et sans porter sur ces faits de jugements de valeur dont l'utilité et la justesse seraient facilement contestables, sans non plus généraliser arbitrairement ce qui fut surtout le fait de certains membres de la hiérarchie, on peut quand même être frappé des relations excellentes qui ont prévalu depuis la Conquête entre l'Eglise et le pouvoir colonial, qu'il s'agisse de celui de Londres ou de celui d'Ottawa. On peut encore revenir sur certaines réflexions d'André Siegfried et d'autres observateurs également, au sujet de la politique générale de Rome devant le fait français en Amérique du Nord. Je crois qu'il est possible d'aborder ces problèmes sans passion, même s'ils ne laissent pas de susciter un peu d'amertume chez un chrétien québécois.

le concordat tacite et ses avatars

Il n'est pas outré, je crois, de parler d'une sorte d'entente fort précise de concordat non-officialisé par un texte, qui a présidé aux relations de l'Etat et de l'Eglise après 1760. Il y eut tout d'abord

une période de négociations prudentes et parfois ardues. Puis, les deux parties en étant venues à conclure qu'il y allait de l'intérêt de chacun de s'entendre, on délimita des sphères d'influence et il fut rare, après 1800, de voir celles-ci transgressées. Le Trône colonial et protestant, et l'Autel catholique, se soutinrent mutuellement; mariage de raison qui s'avéra durable. Les évêques excommunièrent les partisans de l'envahisseur américain; ils excommunièrent de nouveau les Patriotes rebelles de 1837. Ils pesèrent de toute leur puissance pour faire approuver la Confédération. Ils désarmèrent les Métis du Nord-Ouest. Enfin, certains d'entre eux, et non des moindres, se firent agents-recruteurs au moment des deux guerres mondiales, bénissant les armes, les chars d'assaut et les drapeaux de l'armée coloniale. Et cela, en dépit du fait que, pour des raisons fort bien décrites dans les travaux historiques de Mason Wade, d'André Laurendeau et de Miss Armstrong, la conscience nationale des Québécois se soit émue profondément à l'occasion de ces guerres, dans un refus de participation qui était une façon de refuser au colonisateur le droit de vie ou de mort sur nos personnes.

Si les évêques cherchaient, pour la plupart, à bien s'entendre avec le pouvoir, le bas-clergé lui, moins intéressé à la grande politique que la hiérarchie et beaucoup plus près du peuple, réagissait souvent comme celui-ci. Et les interminables conflits scolaires des minorités

catholiques dans les provinces anglophones maintinrent un malaise qu'il était difficile de voiler. De leur côté, les clercs qui abordèrent l'histoire ou les lettres contribuèrent à stimuler notre conscience nationale, même s'ils confondaient facilement avec celle-ci le phénomène religieux.

Il est très net aujourd'hui que le concordat tacite est mis en veilleuse et que l'Eglise n'aborde plus qu'avec une infinie prudence le problème de nos options nationales. Il faut y voir un heureux réalisme qui s'affirme également dans le problème de l'orientation socio-économique de notre peuple. Je crois qu'Ottawa, en 1965, n'arriverait pas à mobiliser en sa faveur le corps épiscopal; je crois également que les évêques n'iraient plus s'embourber dans d'inutiles compromissions avec un "roi-nègre" intégriste, comme cela s'est vu.

la politique romaine

Pour un laïc, il n'est possible de discerner les principes qui orientent la politique vaticane que par inférence. Dans le cas du *Dominion of Canada*, et de la nation francophone qui s'y trouve, on ne peut qu'aligner des faits et en chercher le sens. Au début du siècle, un légat papal, à un congrès eucharistique,

avait fort maladroitement invité les Canadiens-Français à s'angliciser. On ne saura jamais si ses paroles avaient préalablement été pesées par d'autres.

Autre fait. Outre-frontière, l'Eglise n'a manifesté que fort peu de sympathie pour la survivance culturelle des Franco-Américains, et dans le Dominion lui-même, les diocèses dont l'évêque est anglophone poursuivent presque tous une politique très ferme d'anglicisation. Cela se fait même dans le Québec, dont une fraction du territoire est rattachée au diocèse de Pembroke. Par ailleurs, certaines communautés, comme les Oblats, très près, semble-t-il, de la délégation apostolique, affichent une attitude nettement anglicisante.

Autre fait. Le sentiment religieux des Canadiens-Français — le chanoine Groulx le soulignait récemment — a suscité un nombre considérable de vocations missionnaires. Jusqu'à ces dernières années, la majorité des nôtres envoyés en mission étaient répartis dans la plupart des possessions du Commonwealth britannique: Ouganda, Nigéria, Basoutoland, Indes, Birmanie, etc. Fait paradoxal, ils contribuaient à angliciser l'indigène dans un climat colonial. Etait-ce uniquement l'effet du hasard?

Mais là encore, s'il est vrai qu'il y eut jamais une politique vaticane d'anglicisation indolore des Canadiens-Français, on peut imaginer que les dossiers sont en train d'être révisés, et je crois pour ma part que, pour le bien de l'Eglise, il

est plus que temps. Tout ceci, bien entendu, n'a rien à voir avec les problèmes de la foi, de la valeur du clergé, de la structure interne de l'Eglise. C'est affaire de politique, et d'une politique mondiale dans laquelle nos intérêts nationaux ne pèsent que dans la mesure où nous les affirmons.

turbulances dans le rang et la hiérarchie

Une impression naît à l'observation des réactions et mouvements fort divers qui agitent actuellement l'Eglise québécoise. C'est celle d'un pluralisme d'atti-

tudes qu'il est difficile de tenir à couvert, et qui reflète bien les contradictions qui agitent notre milieu. L'Eglise sait qu'elle doit rester près du peuple, mais pour certains, la tradition d'autorité demeure encore très forte. Le jeune clergé, les cadres enseignants, plusieurs prélats se montrent très ouverts. D'autres hésitent. Enfin, subsistent ici et là des foyers actifs d'intégrisme, parfaitement inconscients de l'embarras que provoquent leurs prises de positions périmées et irritantes. Tout ceci, malgré tout, n'a rien de très inquiétant, et ne saurait nous étonner. Le réalignement nécessaire s'exécute, somme toute, à grands pas et sans trop de heurts. Souvent, en cette affaire, les laïcs s'avèrent moins souples que les clercs.

le chrétien devant la révolution québécoise

Nous voici maintenant au coeur du problème qui a inspiré ce texte. La révision accélérée de ses structures, de ses habitudes de pensée, de ses valeurs à laquelle notre société est soumise a manifestement un sens. Certains en donnent une interprétation restrictive, y voyant une course contre la montre pour

rejoindre le niveau de vie et de progrès de nos voisins nord-américains. La revue *parti pris*, dès sa fondation, en a donné une explication dans une perspective plus vaste: celle d'une marche collective vers une libération globale. Et les lecteurs de la revue ont pu constater qu'il était dans son intention de dépasser

l'analyse des faits, pour proposer une orientation au mouvement, et proposer des solutions de plus en plus précises aux problèmes qu'il fait apparaître. Le terme de décolonisation n'aura, je crois, effrayé personne, sinon quelques fonctionnaires et demi-fonctionnaires d'Ottawa, et le troupeau bien identifié des chefs coutumiers.

Le terme de révolution passe beaucoup moins facilement, et les références à la doctrine marxiste-léniniste obligent, entre autres sympathisants, tous les chrétiens à s'interroger sérieusement. Il existe de toute évidence des antinomies fondamentales entre le catholicisme et le marxisme de stricte observance. Il faudrait je ne sais quelle acrobatie doctrinale pour en concilier les principes. Telle comparaison avec les démocraties dites populaires d'Europe orientale, ou avec l'expérience plus récente de Cuba, ou avec celle de la Chine de Mao, ne peut que susciter, si elle est prise à la lettre et sans précisions, la méfiance du chrétien, celle également du démocrate. Car enfin, personne ici ne croit à la nécessité de la dictature de quelque parti que ce soit, personne n'accepte de voir contestée sa liberté d'option en matière de religion, avec toutes ses implications. Si l'on parle de révolution, que veut-on dire au juste? Les textes de la revue me semblent assez clairs pour apporter une réponse à cette question.

sens de la révolution

Une transformation radicale d'une société dans ses principes d'organisation, dans ses objectifs et dans ses cadres socio-économiques est en soi une révolution. Point n'est besoin que le phénomène se produise brutalement, avec gaspillage de vies humaines et contraintes diverses. La presse bourgeoise et *canadian* parle depuis longtemps de cette fameuse "Révolution tranquille" du Québec, et la salue comme un phénomène bienfaisant. Nous n'avons pas l'intention de nier qu'il se soit passé quelque chose de révolutionnaire au Québec depuis 1960, mais il ne faudrait pas exagérer. Il y a eu révolution dans les esprits, pas encore dans les structures politiques et socio-économiques. Et encore, cette révolution dans la pensée collective est un mouvement qui ne fait que débiter; le chemin parcouru est minime. Il y a des voiles qui persistent dans la pensée des Québécois et qui les empêchent encore de constater la violence inhérente du système politique et économique dans lequel ils vivent, cette parodie de démocratie masquant le pouvoir du capital, l'esprit colonialiste qui imprègne les relations humaines dans le cadre des entreprises, l'exploitation et souvent le gaspillage des ressources au profit de l'étranger, l'hypocrisie d'une "justice" qui sert surtout à défendre le système.

Dès ses premiers numéros, *parti pris* s'est élevé contre cette aliénation globale, et c'est le sens de sa perspective révolutionnaire. Les premières analyses faites dans la revue de notre aliénation colonialiste apportaient enfin un peu de clarté et de logique dans l'étude de nos problèmes collectifs. Pour l'avenir, la revue se gardait bien d'apporter des réponses toutes faites. Elle se fixait un but très large: la Libération, la décolonisation totale des québécois. Par la suite, ses collaborateurs utilisèrent fréquemment une approche marxiste des problèmes, sans avoir peur des mots et en les jetant même avec éclat à la face d'une société jusque-là marquée par la timidité de la pensée; mais on peut voir à la lecture des textes que la référence marxiste n'intervenait qu'à l'occasion, et qu'elle est largement dépassée. D'ailleurs, le marxisme, théorie européenne du XIXe siècle, ne parvient plus à rendre compte des phénomènes de la société contemporaine. Les orthodoxies soviétique et chinoise masquent des réalités qui ont beaucoup évolué. Un grand nombre de ses hypothèses et de ses thèmes sont désormais périmés. Il n'y a qu'à se reporter au fameux testament de Togliatti pour voir le chemin parcouru, surtout depuis 10 ans.

Lecteur de *parti pris* depuis le début, je n'ai jamais trouvé dans ses pages le rigorisme dogmatique, le biais constant de la pensée qui rebute l'esprit à la lecture des revues de stricte obédience marxiste. J'ai pu y observer au contraire

une recherche honnête, audacieuse, une capacité d'autocritique, une liberté d'expression, une disponibilité qui sont un phénomène rare chez nous. La recherche des solutions de dégagement à nos contraintes politiques, économiques et culturelles, en un mot la libération de l'homme québécois, voilà le sens de la révolution qu'envisage *parti pris*. C'est une perspective qui n'a rien d'incompatible avec la croyance religieuse.

les exigences du chrétien et du démocrate

Dans la société pluraliste qui commence à apparaître au Québec, on doit considérer comme un phénomène sain que la pensée politique se dégage des obédiences religieuses. Les confusions en ce domaine ont trop longtemps servi à perpétuer notre infantilisme de pensée et, par voie de conséquence, notre asservissement. Cependant, il faut pour ne pas s'isoler et rendre une action révolutionnaire totalement inefficace, tenir compte d'un fait difficilement contestable. Dans sa très grande majorité, le peuple québécois demeure chrétien, et rien n'autorise à prévoir qu'il en sera autrement dans l'avenir. Comme la libération n'implique en aucune façon la suppression du phénomène religieux, il est bon que cela soit dit clairement et une fois pour toutes.

Par ailleurs, la libération de la nation, et surtout de ses classes défavorisées, ne

doit en aucune façon entraîner une réduction des libertés fondamentales de la personne humaine. La forme de démocratie à promouvoir n'est pas encore nettement définie. Il y a cependant des formules à rejeter parce qu'elles sont contradictoires à l'idée même de démocratie. La dictature d'un parti monolithique en est une. Le régime actuel des partis et des groupes de pression liés au capital en est une autre; ce n'est qu'une apparence de démocratie. Le droit d'opposition, la liberté de la presse, la garantie des libertés personnelles sont des points sur lesquels il est impossible de transiger. Ils n'ont rien d'incompatible avec l'édification d'un état socialiste.

l'action politique et ses méthodes

Telle qu'elle est organisée présentement, notre société peut difficilement être modifiée en profondeur par une action politique qui accepte la règle du jeu, c'est-à-dire la lutte électorale contre des partis bourgeois qui disposent de l'appui des puissances d'argent et du contrôle des moyens de propagande massive. Ceci ne pourrait s'avérer efficace qu'à long terme. Et l'éventail des méthodes d'action politique offre pour l'instant des solutions plus efficaces.

En fait, il est facile de contester l'honnêteté fondamentale et la valeur de ce que j'appelle la règle du jeu. Ce n'est

que par habitude qu'on en est venu à considérer comme légitime et normal ce qui constitue notre système politique. Et dans ce domaine comme ailleurs, la lutte doit s'inspirer des principes de base de la tactique: la surprise, le choix du terrain d'action, l'exploitation des erreurs de l'adversaire, l'utilisation des moyens les plus efficaces et les moins coûteux d'action psychologique. Le système en place, cela va de soi, se défend pour sa part avec tous ses moyens, et utilise largement, quand la lutte s'accroît, la violence légalisée.

Des réflexions sur la violence nous amèneraient trop loin et dépasseraient le cadre de cet article. Disons simplement que tout recours à la violence implique, pour le chrétien, une confrontation préalable avec des principes de morale. Pour tout homme de bon sens, elle doit être jugée selon les critères de l'efficacité. Il demeure qu'elle ne saurait en aucun cas être exclue au départ, en tant que possible et même nécessaire, si la violence du pouvoir rend toute autre méthode d'action illusoire.

Les idées de *parti pris* sur ce sujet ne sont un objet de scandale que pour ceux qui s'identifient étroitement avec le système en place. Et Dieu sait s'ils sont encore nombreux. Inconscients de la contradiction qu'ils soutiennent, ils réclament un baillonnement de la pensée révolutionnaire, au nom de la liberté.

pierre lefebvre

(à suivre)

les fidèles, les mécréants et les autres

pierre maheu

à JACQUES FERRON
*docteur en incrédulité et
grand mécréant devant l'Éternel.*

A strictement parler, il n'y a pas encore un seul athée au Québec. Nous sommes bien quelques uns à faire de notre mieux pour le devenir, mais si fort que nous essayions, le compte n'y est pas, et Dieu ne nous lâche pas: Il est partout, et nous ne le voyons que trop. Dieu, c'est le superego que nous a légué notre éducation cléricale, c'est l'omniprésence et l'autorité de Ses représentants parmi nous, c'est le scandale de la majorité de nos concitoyens devant notre incroyance. Notre réalité collective est encore fondamentalement religieuse, donc Dieu est réel, et que nous croyions en Lui ou non ne change rien à l'affaire: ce n'est qu'intellectuellement que nous pouvons nier Son existence, notre incroyance ne peut être qu'une abstraction.

L'incroyant, dans le Québec d'aujourd'hui, est dans une position ana-

logue à celle de l'intellectuel d'origine bourgeoise qui devient socialiste: il a beau, dans sa praxis quotidienne, se nier comme bourgeois, cette négation n'est jamais un fait accompli, elle n'est qu'un perpétuel effort pour se récupérer soi-même à partir d'une situation initiale objective et indépassable autrement que dans la révolution et l'abolition des classes. De la même façon, notre athéisme n'est encore qu'une idée, et nous avons beau nous nier comme croyants, nous sommes encore *dans* la religion, comme ce bourgeois dans sa classe: malgré nous. Le Québec est encore, dans son esprit et dans ses structures, une société catholique, voilà le fait essentiel qui détermine ce que nous sommes; la libre invention de nous-mêmes que nous nous efforçons de faire par le choix positif d'une philosophie athée passe à l'inessentiel, et, investie du sens que lui

confère la réalité sociale ambiante, elle nous est renvoyée, méconnaissable, comme une définition de nous-mêmes que nous n'avions pas voulue et dont nous ne sommes plus responsables: nous sommes des gens qui "ne font pas leur religion", des mécréants. Notre être est défini hors de nous, et d'une façon purement négative; nous ne nous appartenons pas. La religion est encore pour tout québécois, qu'il y adhère ou qu'il la récuse, une réalité indépassable et donc aliénante dans la mesure même où elle existe en dehors et au dessus des choix divers des hommes qui la subissent.

C'est là ce qui fait maintenant mon problème; car je me propose de traiter ici du dialogue que je voudrais voir s'engager, au sein de la révolution québécoise, entre croyants et incroyants: mais comment le dialogue, dans ces conditions, pourrait-il être possible? On peut discuter autour de deux idées opposées, mais le mode de rencontre d'une idée et d'un fait, d'une idée et d'un pouvoir, ne peut être que celui de la contestation et de la lutte. Le respect de l'opinion d'autrui, je veux bien, mais ce n'est pas à une opinion que je me confronte en me voulant athée, c'est d'abord à une institution qui est partie intégrante de l'ordre établi et qui nie mon droit à l'existence en tant qu'athée. Je n'ai comme preuve de ma naissance qu'un "Extrait de Baptême", j'ai dû me marier devant un prêtre, je n'ai pas le droit de prêter serment, etc. Dans de

telles conditions, on ne "dialogue" pas: on lutte ou on se soumet. Le pouvoir de l'Eglise québécoise, cléricale et réactionnaire, est pour l'instant un obstacle insurmontable à l'instauration d'un dialogue authentique. Aussi serai-je forcé de faire quelques détours pour en arriver à mon sujet; je tenterai, dans une démarche préliminaire qui me semble essentielle, de montrer comment le *pouvoir cléricale* est la cause objective de l'impossibilité du dialogue, et comment la *laïcisation* de la société québécoise serait la condition et le fondement de son éventuelle possibilité. Ensuite seulement serai-je capable de définir ce que pourrait être à mon avis le dialogue et la fraternité qui, dans une société plus juste, pourrait unir croyants et incroyants dans une commune aventure humaine.

Ce que j'ai à dire ne peut être dit que de façon polémique, véhémement même. Je ne m'en excuse pas. J'aurais bien pu adopter le ton de l'objectivité, me situer de l'extérieur pour traiter de ces problèmes. Cela eût été d'autant plus facile que notre société, si elle n'accepte pas encore de faire place à l'incroyant, en est justement au moment de reconnaître son existence. Chacun y va de sa découverte, et selon qu'on est plus ou moins honnête, on déclare avec inquiétude ou mépris: *Feu l'unanimité*, ou "quelques intellectuels", ou encore "des pseudos..." Et de toutes façons ces constatations diverses finissent toutes par

avoir le même effet: elles objectivent l'élément hétérogène, le cernent, un peu à la façon des leucocytes, le digèrent, le transforment en un problème théorique et l'expulsent. De l'intérieur de l'ordre établi, tout le monde parle de pluralisme et du visage nouveau du Québec: c'est encore le meilleur moyen de remettre à plus tard les transformations de structures qui correspondraient à ce visage nouveau. En attendant, on honnit et on injurie les membres du Mouvement Laïque à chaque fois qu'ils font mine de réclamer un changement, si minime soit-il. Cela, après tout, est normal; une société monolithique ne pourrait accepter en son sein d'élément hétérogène qu'en se niant comme telle; il ne faut pas tant lui en demander. Les transformations qui se préparent ne pourront pas venir de l'intérieur, seule la contestation pourra les provoquer. C'est là le rôle que je veux assumer; et je n'ai d'ailleurs pas le choix, car cette "objectivité" lénifiante qui sied si bien à nos clercs de toutes sortes ne pourrait être chez moi que folie ou mauvaise foi: tout de même, c'est de moi et de mon droit à vivre comme je l'entends qu'il s'agit. Dans un monde qui le nie, l'athée qui ose parler du problème religieux le

fait dans le risque et la dérélition, et la seule objectivité qui lui soit accessible, c'est de poser sa propre existence comme contestation objective de l'ordre religieux établi. Je refuse de poser de l'extérieur mon propre problème; ma véhémence a pour sens de me mettre moi-même en scène, de m'engager dans mon écrit; je me pose comme athée, et réclame qu'on m'écoute et qu'on me laisse droit de cité. Je sais bien que je risque, du coup, que plusieurs m'opposent une fin de non-recevoir définitive; mais ceux-là, je le dis tout net, je préfère de toutes façons ne rien avoir à faire avec eux. C'est à d'autres que je m'adresse; je me risque moi-même sur le pari qu'il s'en trouvera, et plus nombreux qu'on ne croirait, pour accepter la "rencontre" que je réclame. Ainsi le vrai dialogue, qui est dynamisme et transformation, s'engagerait, paradoxalement, à partir de la prise de conscience de son impossibilité. Cet article est un pari: *j'écris*, comme disait à propos de tout autre chose Henri Michaux, *pour que ce qui était vrai ne soit plus vrai*. Et si on me trouve parfois provocant, qu'on se dise que, nié et isolé par l'ordre religieux établi, c'est des interlocuteurs que je cherche à m'y provoquer.

I le pouvoir clérical

ses origines

Le fait même de l'omniprésence et de la puissance de l'Eglise dans nos institutions sociales, personne ne le conteste plus. Mais en général, on se hâte d'ajouter que tout cela est la conséquence de circonstances historiques déplorables, que l'Eglise, en l'absence de toute autre élite, ne pouvait faire autrement que d'assumer des responsabilités qui lui pesaient, etc. Aussi me semble-t-il important de revenir rapidement en arrière pour tenter de comprendre les origines historiques du pouvoir clérical.

Sur le déroulement et l'ordre des périodes, l'accord général des historiens semble bien s'être fait; on pourrait, en s'en tenant à leurs analyses, diviser en cinq phases principales l'histoire de l'Eglise québécoise. 1 — La colonisation française s'ouvre par une brève période, dite "période mystique", durant laquelle les institutions religieuses prolifèrent, avant même que les bases matérielles de la colonie se soient posées. 2 — Mais bientôt le pouvoir civil s'organise, (1663), et durant tout le reste du régime français, demeure nettement prédominant; c'est

l'époque du gallicanisme, qui ne laisse pas à l'Eglise une indépendance absolue. 3 — Au moment de la conquête, l'Eglise est le seul pouvoir que les conquérants trouvent devant eux, et comme elle fait preuve de loyalisme, elle obtient des privilèges de plus en plus nombreux (dîme, etc), quoique, à partir de ce moment, la séparation de l'Eglise et de l'Etat soit un fait accompli. 4 — Au cours du XIXe siècle, une nouvelle opposition au pouvoir clérical apparaît; c'est la nouvelle bourgeoisie canadienne, notables et lettrés libéraux et anticléricaux. Après quelques décennies de luttes (Institut Canadien etc), l'Eglise triomphe de cette classe vers la fin du XIXe siècle, et 5 — à partir de ce moment, elle a une influence politique importante, elle contrôle la presque totalité des organismes sociaux, corps intermédiaires, etc. Cette phase dure jusqu'à ces toutes dernières années, où le pluralisme réapparaît.

Sur le contenu chronologique de ces données, on ne peut qu'être d'accord. Mais il me semble qu'on peut se poser plusieurs questions sur les causes, les

modalités et la signification de cette évolution. Passons sur la façon dont les pénibles exigences matérielles de la traite des fourrures faisaient bon ménage chez certains de nos "mystiques" avec les plus nobles ambitions missionnaires, cela n'a guère d'importance. Quant au reste du régime français, que les historiens traditionnels nous présentaient comme une grande épopée religieuse, des recherches récentes (Lanctot, Rocher) ont montré que le pouvoir ecclésiastique y était soumis au pouvoir civil; mais peut-on vraiment inverser les termes, et parler avec Lanctot de la "*Servitude de l'Eglise sous le régime français*"? En tous cas, il faut se souvenir que l'Eglise s'était fait concéder un bon quart des terres, que le clergé partageait ainsi le pouvoir seigneurial, qu'il eut à son service comme censitaires plusieurs milliers d'hommes, qu'il était seul responsable de l'éducation et de l'hospitalisation. Il est vrai que l'Eglise de Nouvelle-France devait en dernier ressort se soumettre à l'autorité de l'Etat; mais cela ne doit pas nous faire perdre de vue le fait qu'elle était tout de même un pouvoir.

Ce pouvoir de l'Eglise, ce n'est pas parce que je cherche la bête noire que je le rappelle, mais parce qu'il est la seule explication possible de ce qui se passe au moment de la conquête. En effet, comment une Eglise si dominée, si asservie aurait-elle pu apparaître au conquérant comme le seul pouvoir qu'il put

utiliser comme intermédiaire entre lui et la population? On affirme souvent que cela est dû à l'absence d'une élite laïque. Mais cette élite existait; il y avait même une forte rivalité entre l'Eglise et elle, et de plus en plus l'Eglise avait le dessous. Ne serait-ce pas alors à cause de cette rivalité et pour devenir la seule puissance que l'Eglise fit preuve de tant de loyalisme servile à l'égard des conquérants? N'avait-elle pas intérêt à s'allier avec eux? Cela lui permettait — au prix de la trahison, il est vrai, mais qui s'en soucie? — d'avoir le dessus sur les nobles, les seigneurs et les bourgeois, qui jusqu'alors la dominaient, et dont certains (Montcalm, par exemple) étaient de plus en plus sensibles à l'influence de Voltaire et de l'Encyclopédie? Notons d'autre part qu'une bonne partie de la noblesse, à qui il ne faut pas faire la part trop belle, se mit elle aussi au service de l'occupant. Ce que je veux souligner, c'est que l'Eglise dut faire preuve d'une insistance et d'une absence de pudeur surprenantes dans ses déclarations de loyalisme pour que le conquérant en vienne à la considérer comme un intermédiaire privilégié entre lui et le peuple; de prime abord, et en tant que protestant, il n'était pas spécialement porté à s'appuyer sur l'Eglise Catholique Romaine. Je ne suis pas historien, et ce n'est qu'une question que je pose: des recherches sérieuses ne dévoileraient-elles pas que son rôle de *collaborateur*, l'Eglise n'a pas été forcée malgré elle de

l'assumer, mais qu'elle l'a au contraire consciemment voulu et recherché?

En tous cas, il faut laisser tomber le mythe de "l'Eglise, seule élite au moment de la conquête". Yvon Dionne a montré ici même (*parti pris*, janvier 64) qu'une opposition antiféodale et laïque existait dès le moment de la conquête et durant toute la fin du XVIIIe siècle. La bourgeoisie formée de professionnels, de politiciens, de lettrés, contre laquelle l'Eglise a dû lutter au XIXe siècle n'est pas née ex nihilo; vers le début du siècle, en tous cas, cette classe est plus nombreuse que le clergé, et ce, malgré la venue au pays de prêtres qui avaient fui la Révolution française. C'est au sein de luttes très dures que le clergé a réussi à établir son emprise; les idées libérales et démocratiques étaient très influentes. La guerre d'indépendance américaine, puis la révolution française provoquèrent ici de forts mouvements de sympathie populaire, sympathie qui se manifesta par la révolte ouverte; dans chaque cas, la répression fut sévère: suspension de l'"habeas corpus", arrestations, déportations, exécutions; des journaux sont interdits, leurs rédacteurs emprisonnés, on va littéralement jusqu'à découper en morceaux des citoyens, le cas célèbre de MacLane, éviscéré, démembré, le rappelle. La même chose se reproduisit en 1837-38; cette fois encore c'étaient cette classe de bourgeois et de

notables libéraux, anticléricaux et patriotes qui était à la tête des forces révolutionnaires. C'étaient ces mêmes forces qui insistaient sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sur la création d'écoles publiques, etc. On comprend que le clergé y ait trouvé une raison de renforcer son loyalisme. L'évolution historique qui nous a conduits à l'Union, à la Confédération et à la domination cléricale n'est pas le résultat de seules luttes idéologiques, mais de luttes où les armes principales ont été, justement, les armes; et les prisons, et les répressions. Fernand Dumont, avec une honnêteté qui, chez le croyant qu'il est, doit être douloureuse, porte dans *Pour la conversion de la pensée chrétienne* un jugement sévère sur le rôle qu'y joua l'Eglise: "*Forcée de maintenir son existence dans un pays où dominant des maîtres protestants... l'Eglise doit faire surenchère de loyalisme. Par là, non seulement elle se désolidarise d'avec les luttes populaires pour la liberté, mais elle prive le peuple de toute éducation politique...*" (p. 161). Je crois, quant à moi, que les faits nous forcent à compléter ce jugement, et à dire que, si elle n'en n'est pas directement l'auteur, l'Eglise, par ses déclarations de loyalisme et les condamnations publiques et officielles qu'elle prononça dans chaque cas des révoltés et insoumis, s'est ouvertement solidarisée avec la répression, même sanglante.

Les raisons du "triomphe" de l'Eglise, vers la fin du XIXe siècle, triomphe que

que vient parfaire la désagrégation de l'Institut Canadien, sont nombreuses; le même Dumont en signale quelques unes: augmentation du nombre des effectifs cléricaux (le nombre des clercs passe de 225 en 1830 à 2,102 en 1880); arrivée au Canada de plusieurs congrégations de frères enseignants; fondation de plusieurs collèges classiques qui permet de "mieux assurer la formation religieuse de la bourgeoisie". Ces causes sont réel-

une puissance sociale

Au moment où le pouvoir clérical se consolide, le Québec forme encore une société de type traditionnel, à majorité paysanne. Chaque communauté, chaque village y vit replié sur lui-même; le système seigneurial aboli, c'est la paroisse qui est le principal système d'encadrement de ce monde traditionnaliste et remarquablement stable. La religion y pénètre toute la vie, elle n'est pas une théorie, mais une tradition; la distinction entre monde profane et monde sacré ne s'y fait pas: c'est un monde unitaire, globaliste. Le pouvoir du prêtre y est donc comme naturellement autant matériel que spirituel; et tout naturellement aussi, il en

les; mais il faut tout de même rappeler qu'elles ne sont pas les seules, et que l'opposition libérale, on l'a bien aidé un peu à mourir.

Mais laissons là ce passé; ce qui est fait est fait, et rien ne sert de s'y acharner. Il y a déjà près d'un siècle que l'Eglise est la principale force sociale au Québec; il nous reste à voir sur quoi repose le pouvoir clérical, et quelles formes il a prises.

vient, selon le mot de Dumont, à "*s'habituer à "entretenir" et à "administrer" une communauté toute faite sociologiquement plutôt que de chercher à édifier sans cesse une communauté proprement religieuse.*" La paroisse devient donc la structure sociale la plus importante, les divers organismes sociaux s'organisent en fonction d'elle. Cela est grave, parce que ce système prend toute sa force au moment même où commence l'urbanisation et l'industrialisation du Québec. A cause de la force d'inertie des institutions, et du conservatisme de l'Eglise, les clercs tenteront alors de s'opposer à ce mouvement de progrès; ils présenteront la grande ville comme un

lieu de perdition, et nous inventeront une illusoire vocation agricole; ils feront même de cette opposition une idéologie, qu'on a fort justement appelée *agriculturiste*. L'urbanisation et la révolution industrielle continuant tout de même leur marche, le clergé continuera de superposer à la ville moderne l'ancien système des paroisses, au lieu de s'adapter aux structures urbaines. Même le *patriotisme* libéral du XIXe siècle est confisqué au profit de cette idéologie retardataire; l'Eglise le transforme en nationalisme chauvin, traditionnaliste et immobiliste: *Notre maître, le passé*, disait le chanoine...

La tendance de l'Eglise québécoise, au lieu d'assumer le dynamisme de la société moderne, a toujours été au contraire de garder les choses et les gens sous contrôle. Encore aujourd'hui, les moyens les plus incroyables sont pris pour y arriver. Le curé de campagne, par exemple, connaissait individuellement ses paroissiens, alors que l'administrateur d'une paroisse urbaine ne peut évidemment pas y arriver; aussi remplit-on, dans chaque paroisse, une *fiche paroissiale* pour chaque individu; cela est sans doute normal. Mais une autre fiche est d'usage courant, et elle est faite aussi bien pour les non-pratiquants que pour les pratiquants; elle s'appelle *liber animarum*, et porte la mention *fiche secrète*. On y note, entre autres, des renseignements sur l'état marital des paroissiens: seraient-ils, peut-être, *in statu separationis*? ou, pire en-

core, *in statu concubinatus*? ou même, horreur, *mixtae religionis*? Ne couchez pas avec le laitier, madame, votre curé le saura, surtout si le laitier est protestant! On y note aussi les "influences déchristianisantes", qui sont de trois sortes: *mauvais journaux et revues, excès de boisson, et associations*, lesquelles se divisent en *suspectes, et défendues*. Et tout cela finit par l'attribution d'une "cote paroissiale" bien méritée: *excellent, très bien, ou... médiocre*. Bondieu, qu'ils sont bien tenus, les registres du bon Dieu; il ne reste plus qu'à appeler ça la sainte inquisition, non? (Cf. *Document I*). Mais ce genre d'efforts pour perpétuer des structures désuètes est à vrai dire plus ridicule que menaçant, et il culmine dans la multiplication d'organisations du type "loufoque", genre: Dames de Sainte Anne, Enfants de Marie, Liges du Sacré Coeur, etc. Tout cela d'ailleurs n'empêche en rien une désaffectation assez marquée envers la pratique religieuse, dont le taux dans certains quartiers ouvriers est de moins de 30%. Un clergé qui a pris l'habitude du pouvoir se soucie plus de contrôler et d'attribuer des cotes que d'enrichir la vie spirituelle de ses fidèles eux-mêmes.

Il va de soi, cependant, que si l'Eglise s'en était tenue à ces formes d'encadrement, son pouvoir se serait rapidement effrité faute d'être ancré dans la réalité. Mais il faut se souvenir qu'elle était à peu près seule. une fois l'opposition laïque éliminée, à pouvoir définir les pro-

blèmes sociaux que devait poser l'urbanisation, et qu'elle leur inventa des solutions à sa convenance. Le clergé contrôlait déjà l'éducation et l'hospitalisation; au moment où la classe ouvrière allait se donner une organisation propre, il créa les "Syndicats Catholiques", et y imposa un paternalisme dont notre syndicalisme ne s'est pas encore tout à fait remis. L'Eglise arriva, au début au moins, à établir son pouvoir sur les coopératives agricoles. Elle a pris en mains l'administration de presque tout le bien-être social. A mesure que des besoins naturels nouveaux se sont faits sentir,

elle a créé des maisons d'éditions, revues, fondé ses propres imprimeries, s'est assuré le monopole de la production des manuels scolaires, etc. J'arrête là cette énumération; elle fait comprendre la nature et l'extension du pouvoir clérical au Québec. Laurier Lapierre, dans *L'Eglise et le Québec*, résume bien la situation en disant: "*Son rôle ne sera jamais d'animer l'Etat; mais plutôt d'organiser, de gérer et de manipuler la presque totalité des organismes sociaux nécessaires au plein développement de la société.*"

des privilèges juridiques

— "Soit, me dira-t-on, mais après tout, presque toute la population du pays est catholique, et ce n'est là que l'expression normale du pouvoir de la majorité; et d'ailleurs de quoi vous plaignez-vous, il y a chez nous une complète séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la liberté de religion est reconnue à tout le monde."

Mais c'est là justement que le problème se pose; car à quoi bon séparer l'Etat de quoi que ce soit si c'est pour le renvoyer dans son officialité et laisser des pouvoirs et des intérêts particuliers

diriger la société tout entière? L'Etat bourgeois finit par n'être qu'une abstraction, qu'une façade devant les vrais pouvoirs; non seulement ne les contrôle-t-il pas, mais ce sont eux au contraire qui l'influencent et l'utilisent. Et il faut compter l'Eglise comme un de ces pouvoirs, à côté du Capital, auquel elle participe d'ailleurs sans vergogne. Comme celui qui crève de faim se fout bien de l'"égalité de tous les citoyens devant la loi", de même j'ai où je pense la "séparation de l'Eglise et de l'Etat" quand je vois autour de moi les organismes so-

ciaux être plus confessionnels les uns que les autres.

Et puis, parlons en donc, de la laïcité de l'Etat, pendant que nous y sommes. Bien sûr, au niveau des principes, de la constitution et de la déclaration des droits de l'homme, elle est admise explicitement. Mais la loi prévoit que "les registres (de l'état civil) sont tenus par les curés, vicaires, prêtres ou ministres..." (Art. 44 du Code civil). De même, seuls les ministres du culte des diverses dénominations sont autorisés à célébrer le mariage (art. 129). Il n'existe pas au Québec de loi sur les divorces. Une personne qui ignore l'obligation religieuse du serment et ne croit pas aux châtiments éternels n'est pas reconnue comme un témoin compétent (art. 314 et 324 du code civil). Toute la législation sur l'éducation repose sur les privilèges accordés aux Eglises Catholique et Protestante, et le ministère de l'éducation n'existe que pour faire fonctionner des écoles confessionnelles. La dîme et les cotisations pour la construction et la réparation d'églises, de presbytères et de cimetières catholiques constituent des créances privilégiées; dans certains cas, ces créances sont privilégiées sur des immeubles, et le non-catholique qui achète un tel immeuble voit son bien grevé de cette charge aussi longtemps que le vendeur catholique ne l'a pas

acquittée (art. 1994). Les membres du clergé sont exempts du *capias*, procédure qui permet en certains cas l'arrestation d'un débiteur, ils sont aussi exempts de la fonction de juré et, durant les deux guerres mondiales, ils l'ont été du service militaire.

Quant à la fiscalité, les privilèges qui y sont accordés au clergé sont pour le moins importants: les édifices servant "à des fins religieuses, charitables ou éducatives" sont exemptés de l'impôt foncier. Les membres du clergé ne paient pas l'impôt sur le revenu des particuliers. Les communautés et institutions religieuses, qui ne sont pas soumises à l'impôt sur les revenus des compagnies n'en font pas moins des transactions financières, et ne sont pas moins engagées dans des entreprises financières importantes. Et enfin, une loi adoptée en 1937 dispense les institutions religieuses de faire au gouvernement tout rapport, y compris ceux sur l'état de ses biens: "*Sont abrogées les dispositions de toute loi... qui obligent une institution religieuse à transmettre (...aux autorités civiles) un état des biens qu'elle possède ou le nom de ses officiers ou une copie de ses règlements.*" Le beau principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat subit pour le moins quelques accrocs, comme le montre cette rapide et incomplète énumération des privilèges du clergé.

un pouvoir financier

Pour bien comprendre l'importance du privilège fiscal accordé au clergé et aux institutions religieuses, il faut regarder d'un peu plus près le statut financier, et les opérations financières du clergé.

Impôt sur le revenu des particuliers. Dans plusieurs cas, l'argent versé par l'Etat à certaines institutions, les hôpitaux par exemple, est utilisé en partie à verser des salaires à des membres de communautés religieuses, qui ne paient pas d'impôt sur le revenu. En dernière analyse, cet argent sert finalement à subventionner indirectement les communautés en question. Dans ce cas, comme dans tous ceux où un clerc reçoit un salaire sur le marché du travail, il est anormal qu'il ne soit pas mis sur pied d'égalité avec ses concitoyens.

Impôt sur le revenu des Compagnies. Les communautés et institutions religieuses poursuivent une activité financière importante. Elles font des émissions publiques d'obligations, des prêts et emprunts de toutes sortes, des placements dans des entreprises commerciales, etc. Toutes ces opérations financières, sauf les émissions d'obligations

évidemment, sont *secrètes*, et la loi dispense leurs auteurs d'en faire rapport à qui que ce soit. Il est impossible d'en déterminer la nature exacte, et même d'en deviner le chiffre global. Cette situation permet des opérations pour le moins douteuses, et cependant tacitement admises. Ainsi, par exemple, les communautés acceptent de servir de prête-nom à des individus désireux de cacher au fisc une partie de leurs revenus: un individu confie à une communauté une certaine somme d'argent; la communauté achète, en les faisant inscrire à son nom, des obligations, ou bien place cet argent de toute autre manière; les revenus qu'elle tire de ce placement ne sont sujets à aucune taxe ni déclaration; et elle verse à son client des "intérêts" qui demeurent secrets. Une telle opération constitue un abus de confiance et une fraude fiscale. Et pourtant, elle est si ouvertement admise que le "Magazine des Missions de Sainte-Croix", par exemple, n'hésite pas à publier régulièrement une annonce invitant ses lecteurs à s'y livrer (Cf. *Document II*), page 44, *Orient, le magazine des Missions de Sainte-Croix*, Montréal, janvier-février 1965.

Mais le clergé n'agit pas seulement comme "courtier" ou "banquier", il ne s'intéresse pas seulement à des opérations financières, mais aussi à des entreprises commerciales et industrielles: il opère des imprimeries, des maisons d'éditions, des fermes, des scieries, etc. Certaines de ces entreprises sont fort rentables: ainsi, en dix ans, la Maison "Fides" a fait des profits de \$1,204,927 avec la seule publication de la revue "l'Elève"... Et toutes ces entreprises sont exemptées de l'impôt sur le revenu. Notons aussi que, dans plusieurs cas, dans la majorité des cas, ces entreprises ne songeraient même pas à laisser leurs travailleurs se syndiquer, et paient des salaires dérisoires...

Enfin, au Québec comme partout ailleurs, le clergé est un grand propriétaire foncier. Tous ses biens immobiliers sont exempts de l'impôt foncier. Il faut savoir que, dans l'ensemble du Québec, les immeubles ainsi exemptés comptent pour 22% de l'évaluation globale, soit plus de deux milliards et demi de dollars. (La valeur réelle de ces immeubles est bien plus élevée que celle que lui fixe l'évaluation municipale). Evidemment, il est impossible de savoir quel pourcentage de ces édifices appartiennent au clergé et aux pouvoirs civils respectivement; mais la part cléricale, écoles, hôpitaux, églises, etc est sûrement très élevée. En tous cas, c'est plus de 25 millions de dollars que l'Etat québécois perd annuellement de cette manière en

impôts. Une telle situation est d'autant plus grave qu'une bonne partie des édifices qui appartiennent à l'Eglise sont construits avec des fonds qui viennent des subventions de l'Etat; et aussi que ces exemptions s'appliquent souvent aux édifices utilisés à des fins commerciales (magasins et restaurants des lieux de pèlerinage, imprimeries, etc.) qu'aux autres. C'est là une situation aberrante, qui permet des cas proprement invraisemblables: ainsi la Presse du 20 février 65 publiait un reportage sur la "seigneurie" du séminaire de Québec. Cette institution est propriétaire d'un territoire d'environ 600 milles carrés, comprenant une forêt où travaillent des bûcherons à l'emploi du séminaire, une scierie qui produit de 12 à 14 millions de pieds de bois par année, et même des terres dont les fermiers qui les cultivent doivent payer location à ceux qu'il faut bien appeler les "seigneurs" du lieu... (Sur les privilèges fiscaux du clergé, cf. le *Mémoire du Mouvement Laïque de Langue Française* à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, présenté le 20 février 1964).

Ce pouvoir financier du clergé, de toute évidence, est immense; mais de toute évidence aussi, il est presque impossible, à moins d'inventer des ruses de Sioux, de découvrir des chiffres qui en révèlent, au moins indirectement, l'ampleur. En cherchant bien, cependant, on peut trouver au moins quelques indices. Il existe, par exemple, une re-

vue, *LE FOURNISSEUR des institutions religieuses*, qui se définit comme une "revue d'affaires publiée expressément pour l'utilité et la commodité des dépositaires, procureurs et directeurs d'achats dans les institutions religieuses et les commissions scolaires du Canada français." Cette revue publie, entre autres, de la publicité orientée vers le marché des institutions religieuses. Et *LE FOURNISSEUR* publie annuellement un prospectus destiné à ses annonceurs, où il leur expose quelques données sur le marché qu'il leur permet d'atteindre. Il suffit donc de consulter ce prospectus pour être informé: c'est comme l'oeuf de Colomb, n'est-ce pas...

En 1958-59, ce prospectus porte le titre "*Building Report in the French religious institutional field*" (Ma foi oui, c'est en anglais; pas ma faute si c'est cette langue-là que parlent les annonceurs...). On y trouve une compilation de tous les travaux de construction, édifice par édifice, faits par les institutions religieuses et les commissions scolaires; de juillet 58 à juillet 59, le coût total de ces constructions s'élève à \$98,700,031; et ce chiffre ne comprend pas les travaux mineurs pour lesquels il ne faut pas de permis municipal. *LE FOURNISSEUR* affirme: "Nulle part ne trouverez-vous un tel marché", et fournit 25 raisons pour lesquelles l'annonceur bien avisé choisit *LE FOURNISSEUR*. En voici quelques-unes (toutes les traductions sont de moi):

"Le marché des institutions religieuses est une aubaine (a boon) dans les périodes difficiles. Les industriels peuvent devenir craintifs, les hôtels se vider, mais les institutions religieuses seront toujours pleines.

"Depuis 1945, les institutions religieuses ont dépensé plus de \$825 millions en nouveaux édifices...

"Prises dans leur ensemble, les institutions religieuses de la Province de Québec constituent, et de loin, le plus grand pouvoir d'achat au Canada.

"En comptant \$1.25 par jour par personne, les institutions religieuses dépensent environ \$118,625,000 par année en nourriture, ou \$325,000 par jour.

En 1964, ce même prospectus est intitulé "*LE FOURNISSEUR media data sept. 64*". On y trouve une compilation du même genre; le montant total des investissements dans la construction est passé à \$114,169,405. On y explique, cette fois encore, ce qu'est le marché des institutions:

"S'il est impossible d'obtenir des chiffres précis sur les dépenses annuelles de ce marché secret (hidden market), nous avons tout de même découvert quelques chiffres très impressionnants. Le Bottin Ecclésiastique du Canada, édition de 1963, déclare qu'il y a plus de 60,000 religieuses, frères, moines et prêtres au Canada français...

“Ils possèdent et dirigent plus de 1,800 édifices de très grandes dimensions (extra large)...

“Nous sommes très prudents en supposant que les dépenses annuelles de ce marché secret s’élèvent à bien plus de \$300,000,000...”

Il faut se rendre compte que ce chiffre de trois cent millions n'est pas un grand total. *LE FOURNISSEUR*, se basant sur l'annuaire statistique du Québec, calcule qu'il se dépense annuellement au Québec, pour l'éducation un peu plus de cinq cent millions, et pour l'hospitalisation un peu moins de trois cent millions. Ces deux domaines sont largement sous contrôle clérical. Si on fait l'addition, on voit que le clergé a un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars par année, sans compter les opérations financières, boursières et autre dont nous parlions tout à l'heure. *Il*

passé annuellement bien plus d'un milliard de dollars entre les mains du clergé québécois. Pour un organisme dont le royaume n'est pas de ce monde, admettons que cet engagement dans le temporel est tout de même sérieux... La conclusion m'apparaît claire; il ne faut pas parler de la collusion du clergé avec les forces capitalistes: il faut dire qu'il est une des forces financières et capitalistes les plus importantes du pays. Et je ferai aussi remarquer que tant que ses transactions demeureront un “marché secret”, le gouvernement du Québec sera condamné à tenir compte, dans ses statistiques et sa planification, de ce “trou” important, qui sera aussi un trou, dans ses ressources, de quelques dizaines de millions en impôts non-perçus. Enfin, n'oublions pas que l'argent des impôts, l'argent des subventions, tous ces fonds publics, c'est l'argent des contribuables, du peuple, c'est-à-dire de vous et moi.

sclérose et dégénérescence

Le rapide regard que nous venons de jeter sur le pouvoir clérical au Québec nous permet de comprendre que ce phénomène révèle une bien triste histoire,

celle de l'intériorisation de la défaite. Elle se fait simultanément en deux directions. D'une part le peuple conquis se voit imposer des structures, des lois

qui lui sont étrangères, il est dépossédé, coupé de ses sources vives; les forces de résistance qui s'y trouvent sont soumises à des pressions, répressions et oppressions diverses qui arrivent à les éliminer. D'autre part le conquérant s'allie avec les classes sociales qui, au sein de la société conquise, sont prêtes à accepter une telle alliance, et crée les conditions qui les constituent en classes dirigeantes. Ce n'est pas seulement le clergé qui joue ce rôle, il nous faudrait voir aussi comment une "élite" de politiciens professionnels, opportunistes et patroneux, se constitue en même temps que l'"élite" cléricale. A mesure que les structures qui soutenaient la créativité, la vitalité populaire s'effondrent, les nouvelles structures officielles se renforcent, et, comme elles s'opposent au progrès et à la libération, se sclérosent de plus en plus. La scission entre le peuple colonisé et ses soi-disantes élites est de plus en plus profonde. On peut bien parler de la "séparation de l'Eglise et de l'Etat", oui: l'une et l'autre se retrouvent seuls en compagnie du Capital, dans une totale séparation d'avec le peuple.

Dès lors commence leur long concubinage; l'Eglise, de plus en plus, oublie le domaine spirituel et se consacre à gérer une religion qui sombre dans le ritualisme, quand elle ne se mêle pas de politique, et quand la gérance de ses propriétés matérielles lui en laisse le temps. Le politicien d'autre part, dont l'action repose sur n'importe quoi sauf

des positions idéologiques, s'en remet à l'Eglise pour la définition des valeurs politiques, il finit par faire du ritualisme et de la soumission un titre de gloire, et on voit Jean Lesage défendre sa valeur de premier ministre en affirmant qu'il ne boit plus depuis quelques semaines et va à la messe tous les matins. Sans doute y trouve-t-il l'occasion de s'y entretenir avec son "directeur de conscience" de la menace de l'école neutre... Le politicien se coupe de la société des hommes qu'il représente officiellement. Et le prêtre, lui, est de plus en plus loin ce que j'imagine être la foi authentique; bien sûr, je n'ai pas compétence pour en juger, mais l'inquiétude et la douleur de certains chrétiens en est le meilleur témoignage: *"Il nous faut bien constater la sclérose de la fonction ecclésiastique. Qu'on pense seulement à l'affadissement sans nom de la fonction pastorale... Le chrétien que je suis préfère taire son désespoir devant une telle absence de Dieu"*, disait Bertrand Rioux.

Plus elles deviennent vides et irréalistes, plus les structures officielles cherchent à augmenter leur contrôle extérieur sur une population qui leur échappe: le clergé remplit ses "fiches paroissiales", et M. Wagner ses dossiers sur les individus subversifs. Mais rien n'y fait, cette fausse religion et cette fausse démocratie sont de grands mots creux, qui ont perdu leur pouvoir d'attraction. La religion passe par une période d'affadissement, de pur ritualisme, elle

est de moins en moins assumée, et les gens finissent par se détourner tout à fait de la pratique religieuse, et bientôt de la foi. L'esprit civique fait de même: les gens votent par habitude et pour être du bon bord, puis ils vendent leur vote, puis ne votent plus du tout, et finiront bien par cesser de croire à la farce qu'est la démocratie bourgeoise. Habitué, dans un cas comme dans l'autre, à la passivité et à la soumission, le peuple est, pour un moment, incapable d'inventer des solutions de rechange. La société colonisée traverse une phase d'effritement, de dégénérescence, de stagnation. Mais le Québec vient d'en sortir; au plus profond, le peuple finit par trouver un réflexe nouveau, et les forces de renaissances se mettent en branle. Parfois elles sont bien calmes, et s'appellent MLF; d'autres fois, anarchiques, comme le FLQ. Toujours elles se caractérisent par la volonté, plus ou moins clairement consciente, de faire naître une société nouvelle, en dehors des structures et des autorités constituées, à partir de la vitalité populaire retrouvée.

C'est alors que le *nous* réapparaît, et la possibilité du dialogue, entre autres au niveau religieux. J'ai posé, dès le départ, qu'il n'y avait pas d'athée au Québec, parce que tout le monde y est défini en extériorité par des structures inhumaines. Je pense que cela vaut pour tous, et qu'il n'y a pas chez nous beaucoup de chrétiens non plus; tout au plus des robots, bons pour le *liber animarum*. Quand une conception de l'homme se transforme en un pouvoir, elle devient négation de l'homme et de cette liberté qui est la source aussi bien de la foi que de l'athéisme. C'est alors sur le refus de ce pouvoir de déshumanisation que se fonde la possibilité même pour l'homme de s'inventer soi-même en inventant sa signification; c'est sur ce même refus que se fonde la réapparition d'une intersubjectivité telle que les hommes puissent s'y rencontrer, et dialoguer. La négation — et la destruction réelle — des structures aliénantes seule crée la possibilité d'une société qui soit enfin celle des hommes, d'une société laïque.

II pour la laïcisation de la société

Poser la nécessité de la destruction des structures aliénantes, c'est exiger des transformations globales et révolutionnaires. Or le cléricalisme n'est pas la source de ces structures, il est un de leurs résultats. L'élimination du pouvoir clérical ne peut s'accomplir toute seule, elle doit être accompagnée de celle des pouvoirs coloniaux et capitalistes, et au fond elle en dépend. Ce n'est qu'en assumant dans leur plénitude les pouvoirs normaux d'un Etat adulte, c'est-à-dire en accomplissant l'espèce de révolution démocratique bourgeoise (et vaguement tranquille) qu'il a déjà entreprise, en la menant jusqu'à sa conclusion, que le Québec sera à même d'assumer tous les pouvoirs d'organisation sociale que le clergé s'est jusqu'ici accaparés.

Dire cela, c'est proposer une vision positive de la laïcisation de la société. La laïcisation n'a rien à voir avec une institutionalisation de l'anticléricalisme, d'abord: il ne s'agit pas d'enlever des choses au clergé, ni de lui faire des misères, mais simplement pour l'Etat d'assumer ses responsabilités normales. Précisons avec Jacques Godbout qu'il

ne faut pas confondre la laïcité avec le pur principe négatif de tolérance, par lui baptisée "toffance, c'est-à-dire que puisque je ne peux pas vous écraser je suis bien forcé de vous toffer, et que nous prenons chacun notre trottoir quand nous nous rencontrons". Laïciser, au contraire, c'est créer un domaine commun où s'affirme notre accord essentiel en tant qu'hommes égaux et libres. Il ne s'agit pas de créer une société neutre parce qu'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les questions religieuses, il ne s'agit pas d'un accord minimum et faute de mieux; mais au contraire de créer une société civile qui pose les valeurs de la laïcité parce que, indépendamment de leurs options religieuses, les hommes se trouvent d'accord sur l'essentiel de ce qui concerne leur vie civile; il s'agit d'un accord maximum, qui comprend même l'accord sur le droit de cité de plusieurs options. C'est dire que toutes les institutions et les organismes sociaux doivent être ouverts à tous, parce qu'ils sont publics, c'est-à-dire du peuple; cela, au Québec, aura à devenir vrai pour les institutions d'enseignement et de bien-être, les hôpitaux, etc.

Laïciser c'est créer un domaine commun...dis-je ? Mais n'est-il pas évident que ce "domaine commun", c'est la définition même de la "chose publique", de la société démocratique ? Tous les organismes sociaux publics doivent être sous le contrôle de la collectivité; l'argent de l'Etat, argent public, ne doit servir qu'à des fins publiques; que l'Etat possède donc les édifices qu'il construit, qu'il dirige les services qu'il finance pour le bien de tous, voilà ce à quoi devrait nous conduire une saine démocratie sociale. Et qu'on ne vienne pas, au nom des droits des minorités, demander à l'Etat de continuer à soutenir des féodalités. Ce serait le résultat du système proposé par le MLF, système boiteux selon lequel l'Etat financerait les écoles confessionnelles de chaque confession: on aurait ainsi une école catholique, une école protestante, une école neutre, une école juive, et pourquoi pas alors une école bouddhique, il doit bien se trouver quelques bouddhistes au Québec; chacune de ces communautés constituerait en fin de compte une minorité, chacune bien au chaud dans son petit ghetto bien à soi. Mais une société normale est elle-même une communauté et se considère comme telle; elle n'est pas formée d'une mosaïque de petites communautés; aussi l'école doit-elle être libre, ouverte à tous et, tendre à satisfaire les exigences de la collectivité, quitte à ce que des cours de religion facultatifs y soient offerts à ceux qui

les désireraient; mais la ségrégation religieuse (et sexuelle) que nous pratiquons dans nos écoles est aussi scandaleuse que la ségrégation raciale que les américains du sud pratiquent dans les leurs. Et si un groupe tient absolument à ne pas mêler ses enfants avec ceux des autres, qu'au moins la collectivité n'ait pas à payer pour ses écoles séparées.

Quant aux autres mesures que la laïcisation, et d'ailleurs la logique la plus élémentaire aussi bien, exigerait, je ne crois pas avoir à les justifier longuement: il s'agit tout simplement de faire appliquer le principe selon lequel les citoyens sont égaux devant la loi. Il faudrait pour cela faire abroger l'article du code civil qui empêche les incroyants de prêter serment, créer des registres d'état civil autres que paroissiaux, institutionaliser le mariage civil, adopter une loi sur les divorces, et en général abolir les privilèges que la loi consent au clergé, surtout en ce qui concerne la fiscalité. Egaux devant la loi? Que tous les immeubles soient taxés de l'impôt foncier, y compris ceux qui appartiennent au clergé, que l'impôt sur le revenu des particuliers soit obligatoire pour tous, que l'impôt sur le revenu des compagnies s'applique aux transactions des compagnies religieuses, et que celles-ci soient tenues de faire rapport, comme tout le monde, de leurs revenus. C'est là la seule logique qui ne soit pas aberrante.

En termes bourgeois, en régime capitaliste, c'est là tout ce qu'il y a à faire. Il est bien évident que l'Église n'en resterait pas moins une puissance, et conserverait son pouvoir financier. Mais, ses privilèges abolis, elle ne serait à ce niveau qu'un capitaliste comme les autres, ni plus ni moins. Il nous resterait à continuer d'avancer, puisque le contrôle de la société sur la vie sociale que nous exigeons tout à l'heure au nom de la démocratie, ce contrôle n'aurait pas de sens s'il n'englobait aussi la vie économique; pour aller jusqu'au

bout de la démocratie, il faut en arriver à la démocratie économique, à la socialisation des moyens de production, au socialisme. L'idée de laïcisation, si on reste logique, c'est au socialisme qu'elle conduit; et c'est le socialisme seul qui peut la réaliser, remettant aux hommes qui la composent une société dont ils sont enfin seuls maîtres, seuls responsables, et seuls propriétaires. En dernier ressort, se libérer de la domination cléricale, c'est se libérer de l'exploitation capitaliste à laquelle d'ailleurs le clergé participe sans vergogne.

III l'hypothèse du dialogue

Il n'y a qu'un seul but politique qui me semble valable, c'est la libération des hommes de toutes les puissances qui les dominent. Celui qui, d'une façon ou d'une autre, s'oppose à ce but ainsi défini, je sais donc qu'il veut dominer, asservir, et je le considère comme mon ennemi. Je crois avoir montré que l'Église québécoise est d'une part une puissance sociale en elle-même et que d'autre part elle participe au pouvoir et à la domination capitaliste de l'économie. Avec cette puissance, le dialogue n'est pas possible; et il est bien sûr que l'Église n'entend pas cesser

d'elle-même d'exercer cette puissance. C'est le cardinal Roy qui déclarait récemment: *"Il n'appartient évidemment pas à l'Etat de choisir d'imposer une religion à chaque citoyen. Mais d'autre part il est éminemment avantageux à l'Etat que les citoyens soient religieux et que leur religion soit véritable et saine. (...) Elle (la religion) est à la fois un droit et un devoir pour l'homme cette vie (celle qu'"entretient le prêtre")*, l'Etat ne peut la donner lui-même, mais il doit la regarder comme un bien de la nation et en favoriser l'épanouissement". - Dois-je souligner

que l'athée que je suis se sent plus ou moins rassuré quant à ses droits par de telles déclarations? Et que je crois avoir mieux à faire que de dialoguer si je faire valoir mes droits? En tout cas, son Eminence non plus n'a pas tellement envie de dialoguer: "*Une saine conception de la laïcité de l'Etat exprime les distinctions nécessaires entre les attributions de l'autorité civile et celles de l'autorité religieuse et elle dispense l'Etat de choisir la religion que les citoyens doivent pratiquer; mais seul un laïcisme sectaire demande à l'Etat d'ignorer toute religion...*" Et voilà; le laïcisme consiste justement à s'opposer à ce que l'Etat, au détriment de la communauté humaine globale, la communauté civile, privilégie une féodalité, une "chapelle" si vaste qu'elle soit, une secte quelconque. Mais qu'importe, c'est lui qu'on qualifiera de *sectaire*, et on projettera sur lui toutes les images de persécuteur de curé disponibles. Et on refusera même aux incroyants le droit d'avoir des écoles neutres, "parce que l'école neutre favorise le laïcisme sectaire"! Les défenseurs de la puissance ecclésiastique, au nom de notre hypothétique intolérance future, justifient leur intolérance présente. *Aujourd'hui-Québec* justifie sa chasse aux sorcières avec des images de "*prêtres au pilori...*"

Sectaire, fanatique, persécuteur? Il serait trop facile de m'en tirer en répondant que pour l'instant c'est plutôt moi le persécuté. Ce qu'il faut rappeler,

c'est que le laïcisme véritable est si peu anti-religieux que dans un Etat socialiste et laïque tel que celui que je souhaite, non seulement personne ne serait inquiété pour ses idées ou sa foi personnelle, non seulement l'Eglise, libérée de ses privilèges et de ses ambiguïtés, continuerait d'exister comme Eglise, c'est-à-dire assemblée des fidèles, continuerait d'exister et d'avoir ses activités propres (culte, cathéchèse, etc), mais encore cette Eglise, dans un pays dont la population est aussi religieuse que le Québec, demeurerait très influente; seulement elle exercerait son influence de façon normale et démocratique, comme tous les autres groupes, voilà tout.

Le laïcisme socialiste est même, pour l'athée et l'incroyant, la seule position politique qui lui fasse dépasser à la fois la mauvaise conscience du mécréant et toute tendance anti-religieuse. En effet, la situation actuelle enfonce l'incroyant dans un dilemme où il ne peut qu'osciller entre culpabilité et agressivité à l'égard de la religion: comment ferait-il autrement, puisqu'il est d'abord "agressé" par une religion établie? Il faut bien qu'il réagisse d'une façon ou d'une autre. N'avons-nous pas tous (nous: athées québécois) un jour ou l'autre dit: "les cathos sont tous des cons"? Passer au laïcisme, c'est faire l'effort de rationalisation, d'objectivation nécessaire pour dépasser cette révolte initiale. La

révolte individuelle met en cause les individus, la revendication politique les structures. Le laïcisme, parce qu'il est exigence d'un monde où toutes les positions individuelles seront respectées, débouche dès aujourd'hui sur le respect de l'autre; il est la seule porte ouverte sur le dialogue.

Quant au croyant, le laïcisme est pour lui le moyen de dépasser à la fois l'intolérance et la mentalité de la place forte assiégée. Elle lui permet de dégager sa foi de certaines ambiguïtés qui le condamnaient soit à s'enfermer dans une sorte de ghetto (écoles, syndicats, partis catholiques), soit à apparaître dans son action politique comme le représentant d'une puissance réactionnaire. Je comptes parmi mes meilleurs camarades des chrétiens, socialistes et laïcistes: ils me donnent l'impression d'hommes réconciliés à la fois avec eux-mêmes et avec les hommes, qui posent comme complémentaires leur foi et leur lutte pour la justice et la liberté. Et jamais, dans mes relations avec eux, leur foi ou mon athéisme n'ont été des obstacles à la compréhension ou à la solidarité.

C'est cette solidarité que je voudrais voir se généraliser. Et il n'y a pas de raison pour que croyants et incroyants soient séparés, pas de raison autre que la puissance et l'intransigeance clérical. Après tout, le christianisme est né comme une contestation de la Loi et du ritualisme par la foi vécue (*Malheur*

à vous, docteur de la Loi... sépulcres blanchis...); Jésus a ramené sur terre, il a fait homme le Yahweh inhumain de l'Ancien Testament; l'Évangile contient une forte revendication de justice et d'égalité. Et d'ailleurs l'Église primitive s'était donné des structures communautaires, sinon communistes, et il n'est pas sur du tout que le Christ se fût reconnu dans Constantin ou dans le Grand Inquisiteur... Tout au long du Moyen Âge, en dehors de l'Église féodale et établie, le christianisme a donné naissance à de forts mouvements de messianisme millénariste et égalitariste qui débouchaient toujours sur la lutte révolutionnaire; ce mouvement, des Cathares à Thomas Müntzer, est déjà la préfiguration du socialisme moderne. Je suis persuadé, quant à moi, que ce n'est pas par hasard que le socialisme est né du monde chrétien: il y a là une tradition ininterrompue d'exigence de justice et de fraternité humaine...

Mais c'est là une discussion dans laquelle je ne veux pas m'engager ici. Ce que je veux dire, c'est que le dialogue qui doit s'engager entre chrétiens et athées n'est pas cette "toffance" dont je parlais tout à l'heure: il est au contraire collaboration et solidarité dans la lutte. Que l'on me comprenne bien, cependant, il ne s'agit pas non plus d'une acceptation béate l'un de l'autre, il ne s'agit pas de nous laver tous les mains de nos divergences, de faire comme si

elles n'existaient pas. Notre engagement dans l'histoire se fait au nom de valeurs communes, mais il faut bien dire que le sens ultime que nous lui donnons n'est pas le même. Au fond c'est d'un double pari qu'il s'agit. Le chrétien révolutionnaire parie sur la réalisation de l'humanité et de la justice parce qu'il pense qu'une humanité libérée des puissances qui l'aliènent accéderait à une foi libérée de ses ambiguïtés, à une foi vécue comme choix libre et détermination positive où le divin serait la dernière instance de l'humain. Je parie quant à moi, en tant qu'athée, que les hommes, une fois libérés, n'auront plus besoin de cette illusion compensatoire qu'est à mon avis la religion. Je crois que se réaliserait alors le seul athéisme qui puisse être autre chose qu'une position intellectuelle abstraite, un *athéisme de fait*; c'est-à-dire que Dieu n'existerait plus pour les hommes, même comme donnée psychologique. Mon idéal, c'est celui d'un monde où l'homme serait à soi-même sa propre justification, où la liberté de tous fonderait celle de chacun. Mais c'est là, justement, un idéal personnel, un pari.

Enfin, je voudrais dire que tout idéal, le mien comme celui de mes camarades chrétiens, ne me semble valable que s'il se donne comme un idéal, précisément: c'est-à-dire comme une limite jamais atteinte, comme un horizon projeté à l'histoire humaine. L'Histoire, tant qu'elle sera Histoire humaine, sera

toujours renouvellement, reprise dialectique de soi-même et projet d'une fin toujours lointaine; mon *athéisme de fait* et leur *corps mystique*, comme l'horizon, reculent toujours à mesure qu'avancent ceux qui en portent l'espoir. Tout ce que je souhaite, c'est que nous ne nous contentions pas d'un dialogue de sourds, d'une coexistence pacifique, où nous nous contenterions de marcher côte à côte sans jamais nous rencontrer. Nos idéaux, les valeurs que nous inventons ont toujours à gagner, à s'enrichir dans une rencontre authentique avec l'autre, rencontre qui soit risque et engagement, ainsi qu'en témoigne par exemple, la lettre — admirable — des prêtres-ouvriers au Concile publiée dans *Socialisme 64*: ils y disent, entre autres, comment les valeurs chrétiennes les plus profondes sont revivifiées et éclairées d'une lumière nouvelle par l'engagement du chrétien dans la lutte ouvrière:

“... tout est changé pour celui qui veut aimer le Christ dès qu'il passe lui-même dans le monde des exploités... à cause de cet amour et d'un respect grandissant pour des vies nobles et humiliées, la charité s'est muée en colère mais aussi en exigence. Colère contre ceux qui asservissent et méprisent. Mais aussi exigence à l'égard de ce prolétariat pour qu'il refuse cette situation... il apprend dans cette lutte une autre forme d'humilité: pour ses camarades, il n'est que l'un d'eux... Ce n'est

pas lui qui décide, mais l'ensemble des travailleurs... L'humilité pour lui consiste à accepter cette discipline démocratique, à trouver normal, même à aimer ce contrôle par les autres..."

Voilà ce que peut être un dialogue véritable: une rencontre totale, où chacun se remet en question, se dépasse soi-même, se renouvelle dialectiquement par le contact avec l'autre. Si nous le voulons, il nous est possible de créer un monde où la contradiction entre nos

idéaux ne soit plus statique, mais dialectique; où nos pensées et nos fois s'entraînent les unes les autres dans un perpétuel dépassement de soi-même. Nous pouvons, nous avons à créer un monde où personne ne soit plus le mécréant de personne, où personne ne rejette l'autre en le définissant par rapport à soi, mais où nous nous poserons les uns les autres comme des hommes libres et égaux.

pierre maheu

RÉFÉRENCES

Note — Pour ne pas alourdir inutilement ce texte, j'y ai mis de côté l'appareil critique ordinaire et les références. Voici, à titre d'indications, quelques ouvrages qui me semblent essentiels sur le sujet. P.M.

- Sur l'Histoire du pouvoir clérical: Lanctot, Gustave, **Histoire du Canada**, Beauchemin. et tous les travaux de Fernand OUELLET sur le XIXe siècle.
- Sur l'Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec: HAMELIN, Louis-Edmond, in *Recherches Sociographiques*, 2, 1961.
- Sur les problèmes du cléricalisme: **L'Eglise et le Québec**, en collaboration, Ed. du Jour.
- Sur le pouvoir financier: **LE FOURNISSEUR des institutions religieuses**, et le prospectus de cette revue, chez Eugène Charbonneau et fils, Montréal.
- Sur les privilèges fiscaux du clergé: **Mémoire du Mouvement Laïque de langue Française** à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, Montréal, 1964.
- Choix de texte de Marx et Engels **Sur la Religion**, aux Editions Sociales, Paris.
- Sur les mouvements millénaristes médiévaux: COHN, Norman, **The Pursuit of the Millenium**, Harper, 1961.
- Sur les possibilités du dialogue: DUMONT, Fernand, **Pour la Conversion de la pensée chrétienne**, HMH, Montréal 1964.
JEANSON, Francis, **La Foi d'un incroyant**, au Seuil, 1963.

**LIBER ANIMARUM
(FAMILLE)**

FICHE SECRETE

Epoux **Epouses**

.....Nom.....

.....Prénoms.....

Date d'arrivée dans la paroisse:

Etat matrimonial

1. Mariage { Lieu.....
Date.....
2. In statut separationis.....
3. In statu concubinatus.....
4. Mixtae religionis.....
-

Pratique religieuse

1. Pratiquant..... A quelle église.....
- non-pratiquant.....
2. Devoir pascal { Oui.....
Non.....

Etat matériel

1. Logement { Suffisant.....
Insuffisant.....
2. Propriétaire.....
Locataire.....
3. Epouse travaillant à l'extérieur.....
4. Automobile..... T.V.....
-

Influences christianisantes

1. Bons journaux, revues.....
2. Prière en famille.....
3. Vocations religieuses.....
Vocations sacerdotales.....
-

Influences déchristianisantes

1. Mauvais journaux, revues.....
2. Excès de boisson.....
3. Associations { Suspectes.....
Défendues.....
-

Cote paroissiale

Excellent	Très bien	Bien	Médiocre

Document 1, la fiche "secrète" utilisée pour classer les paroissiens du Québec.



POURQUOI laisser dormir votre argent dans un coffre-fort?

Employez-le à diffuser l'Évangile en le confiant en toute sécurité et discrétion

**AUX MISSIONS
DES PÈRES DE SAINTE-CROIX**

Dépôt remboursable sur demande en tout temps

VI 4-3711
UN VOL DE \$1 million :
375 coffrets de sûreté
vidés de leur contenu

... et donner
des tentations
à ce monsieur ?



• Pourquoi

laisser dormir votre argent
dans un coffret de sûreté ?

Confiez-le aux

MISSIONS DES PÈRES DE SAINTE-CROIX

SELON SAINT LUC, 12 :
" « Vendez vos biens et donnez-les en aumônes. Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne vous fera pas défaut dans les cieux, où ni voleur n'approche ni mite ne détruit. » Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. »

DÉPÔT REMBOURSABLE SUR DEMANDE EN TOUT TEMPS

• RENTE VIAGÈRE

chroniques

la constitution du mouvement parti pris

Après six mois de recherches et d'actions politiques, le mouvement parti pris s'est donné une constitution répondant à ses différents besoins. Dorénavant, le **mouvement parti pris** et le conseil provisoire de la coopérative de **diffusion parti pris** sont autonomes dans leurs sphères respectives, même s'ils partagent les mêmes options politiques et même si, concrètement, la majorité des directeurs de la revue des éditions sont membres du mouvement. Il va de soi que le mouvement et l'organisme de diffusion peuvent conclure entre eux toutes les ententes qu'ils jugent à propos.

Voici les principaux articles de notre constitution:

1. NOM

Ce mouvement est connu sous le nom de Mouvement Parti Pris.

2. DEFINITION ET BUTS

Le Mouvement Parti Pris est un mouvement d'action politique dont le but est

d'assurer la formation de militants désireux de travailler à la libération sociale, économique, politique et culturelle des Québécois par le socialisme, le laïcisme et l'indépendantisme. Il a également pour but de travailler à la formation éventuelle d'un parti révolutionnaire.

3. MEMBRES

Tout individu qui endosse la Constitution et les positions prises par le mouvement, peut en devenir membre, en signant une carte d'adhésion et en payant une cotisation de \$1.00 (un dollar) par mois ou de douze dollars (\$12.00) par année.

Un membre est "en règle" quand, le premier jour de chaque mois, il n'est pas en retard de plus de 3 cotisations mensuelles.

Cependant tout chômeur sera considéré comme membre en règle en ne versant qu'une cotisation d'un dollar (\$1.00) pour toute la durée de chômage.

Tout membre recevant des prestations d'assistance sociale pourra ne verser

qu'une cotisation annuelle d'un dollar (\$1.00).

Tout étudiant devant travailler à temps partiel pour payer ses études pourra ne verser que la moitié d'une cotisation régulière, soit six dollars (\$6.00) pour une période de douze mois.

4. BUREAU EXECUTIF

Le bureau exécutif est composé de cinq membres élus pour un an par tous les militants membres en règle réunis en assemblée générale.

Les membres élus du bureau exécutif désignent entre eux au moins:

- un secrétaire général
- un secrétaire-trésorier
- un représentant à la coopérative de diffusion.

Le bureau exécutif est responsable de l'administration, de l'orientation et de l'action politique du mouvement entre les assemblées générales.

Le quorum du bureau exécutif est de quatre (4). Toute décision se prend à la majorité des voix exprimées. Le secrétaire général a un vote prédominant, lorsqu'il y a égalité des votes.

Le bureau exécutif exercera son rôle suivant les principes de la direction collégiale.

Le secrétaire général coordonne les activités du mouvement et convoque les assemblées. Le secrétaire-trésorier coordonne le travail du secrétariat permanent et cumule les fonctions habituelles de secrétaire correspondant et de trésorier.

Le bureau exécutif peut créer un nombre indéterminé de comités; il en nomme les responsables et définit leurs attributions.

5. CONSEIL DES RESPONSABLES

Le conseil des responsables réunit les responsables des comités et le bureau exécutif en vue de la coordination des activités du mouvement.

Dans un avenir plus ou moins proche, cette constitution devra être complétée. A une démarche purement déductive, nous préférons la démarche empirique, plus fonctionnelle. Lorsque les besoins s'en feront sentir, nous préciserons, en ajoutant des articles à cette constitution, les relations devant exister entre le comité central et les sections, le mode de délégation des sections à l'assemblée générale, la composition du comité central, etc. Actuellement, le bureau exécutif agit en tant que comité central, et il est composé de:

Léandre Bergeron

Mario Dumais: coordonnateur des sections et des cellules **parti pris** au niveau du Québec et représentant à la coopérative de diffusion

Andrée Ferretti

Ludger Mercier: secrétaire-trésorier

Jean-Marc Piote: secrétaire général

Ceux qui seraient intéressés à recevoir le texte intégral de la constitution du mouvement n'ont qu'à écrire ou à téléphoner au local de **parti pris**.

le bureau exécutif

le bill 8

mario dumais

1 — Nos (?) Richesses Naturelles.

Le vingtième siècle sera le siècle du Canada, disait déjà Sir Wilfrid Laurier, et depuis, nos politiciens traditionnels, généralement à l'occasion des campagnes électorales, nous promettent que les lendemains chantants auxquels nous destinent les richesses de notre pays, vont apparaître au prochain tournant de notre histoire, à condition que nous les élisions. Mais pendant que ces parloteurs gâteaux s'efforcent, avec de moins en moins de succès, de distraire les travailleurs, banquiers et industriels accomplissent leur rémunératrice besogne: à Asbestos se poursuit la concentration de la production entre les mains de quelques monopoles. Le 20 mars 1964, "l'Asbestos Corporation Ltd. annonce officiellement qu'elle vient d'acheter les deux plus vieilles mines d'amiante de la région, les mines Johnson. La fusion des trois compagnies, devenue techniquement nécessaire, mettra en cause les mines King-Beaver et Johnson, à Thetford, ainsi que les mines British Canadian et Johnson, à Black Lake. En tout, dans les deux villes, 600 mineurs sur environ 3000 devront être mis à pied dans un délai de six mois" (1). Même si le travailleur a investi dans l'entreprise vingt-cinq années de sa vie, même si ses poumons sont silicosés, que voulez-vous que "ça crisse" au "board of directors" des entreprises minières. S'il devient "techniquement nécessaire" qu'il soit congédié, il ne peut que "fermer sa yeule" et "sacrer son camp". Maître chez nous? Laissez-nous rire... jaune.

Mais que le Québec possède des richesses minières importantes, c'est là un fait incontestable. Cependant, comme dans tous les pays colonisés, nos "rois-nègres" en ont confié l'exploitation à leurs grands maîtres, les capitalistes étrangers. Voici ce qu'écrivait A. Laurendeau dans Le Devoir du 20 juin 1956 au sujet de la loi sanctionnée le 17 avril 1946 sous le nom de "Loi pour faciliter le développement minier et industriel dans le Nouveau Québec": "Les faits... commencent à établir que la loi duplessiste fut pour l'Iron Ore Company une affaire d'or, même s'il s'agit de fer, et pour la province un marché de dupes." Aussi, le parti libéral s'empressa d'exploiter à fond ce thème durant la campagne électorale de 1960. Il accusa l'Union Nationale de dilapider nos richesses naturelles et d'être à la solde des capitaux américains. Son programme de 1960 contenait entre autres le commentaire suivant: "Il faut effectuer une revision des "royautés" qui sont actuellement versées par les compagnies... et exiger d'elles des redevances qui correspondent d'avantage à l'importance des revenus qu'elles retirent de leurs opérations." Politique vague et "tranquillement révolutionnaire" s'il en fut une. Surtout pas question de remettre entre les mains des travailleurs québécois notre industrie minière.

Hé bien, quelque timides qu'aient été ces engagements, on a même trouvé le moyen de ne pas les respecter. En effet, c'est ce que nous apprend le "Bill 8" de notre gauchiste-socialisant-national (yé comme Bonna), René Lévesque. En 1962-63, le revenu

du ministère des richesses naturelles provenant des mines s'élevait à la somme fantastique de \$5,632,200., la production minière s'élevant elle à plus d'un demi milliard. Si l'on a doublé le taux des redevances, le ministère a décidé d'adopter une politique d'allocation, et la mise en opération de cette politique réduira le profit final du ministère à quelque chose entre 3 et 5 millions de dollars (2). Et à qui iront ces allocations pensez-vous? Aux mineurs d'Asbestos qu'on a congédiés? Voyons, voyons, mon bon ami, pensez-y donc, elles serviront à subventionner les compagnies minières! Encore une fois se vérifie la théorie socialiste selon laquelle l'état bourgeois est au service des monopoles.

Mais beaucoup plus grave pour les travailleurs du Québec est la politique minière du gouvernement définie par René Lévesque à l'occasion de la présentation du "Bill 8".

En effet, comme nous l'avons déjà souligné, c'est son aliénation aux monopoles étrangers qui caractérise notre industrie minière, qu'il s'agisse du fer, de l'amiante ou des métaux non-ferreux, — cuivre, or et zinc —. Ce dernier secteur est dominé par le groupe Noranda Mines, bien connu pour sa politique anti-syndicale, qui contrôle 60% de la production et 100% de la transformation du cuivre, le plus important de ces trois métaux. Il a sa base financière en Ontario et est dirigé par Messieurs Timmins et Murdoch. Dans le domaine de l'amiante, deux noms ressortent: la Johns-Manville, compagnie américaine, et l'Asbestos Corporation, "apparemment" contrôlée au Canada selon les mots de M. René Lévesque (3). Toutefois, c'est dans le premier secteur, celui du fer, que l'on retrouve les plus gros requins: L'Iron Ore Company, de Shefferville, est sous la tutelle du groupe Hanna de Cleveland, auquel sont associés les "entremetteurs" canadiens J. R. Timmins et J. Y. Murdoch et la Quebec Cartier Mining, de Gagnonville, est une filiale de

la U.S. Steel Corp. que contrôlent les intérêts américains Morgan. Beaucoup plus au nord, sur les rives de la baie de l'Ungava, deux groupes détiennent d'importantes concessions non encore exploitées. L'un formé de l'alliance de l'américain Cyrus Eaton et de cinq barons allemands de l'acier, dirigés par Alfred Krupp, criminel de guerre nazi. L'autre est dirigé par la Rio Tinto Mining Co. of Canada, une filiale de Rio Tinto, compagnie minière britannique affiliée aux aciéries anglaises.

2 — L'ambiguïté René Lévesque

Devant ces faits, une conclusion s'impose: nos mines sont contrôlées par le capital étranger, en fonction de ses intérêts. Et c'est ici que l'ambiguïté René Lévesque devient particulièrement utile au gouvernement Lesage. C'est par la bouche de René Lévesque qu'il a défini sa politique en matière d'exploitation minière à l'occasion de la présentation du "Bill 8". Cette politique comprend deux points importants: l'attitude du gouvernement devant le contrôle étranger sur nos mines et les fonctions d'une société d'exploration minière qui sera mise sur pied dans un avenir rapproché. M. Lévesque a alors annoncé que son gouvernement ne songeait pas à nationaliser les mines, ce qui serait impossible. ("Nationalisation des mines: casse-cou." La Presse, 6 fév. 65. "Québec ne peut nationaliser les mines parce qu'il ne tient pas le bâton" La Presse, 17 fév. 65." Notre ministre explique: a) que, contrairement au cas de l'électricité, nous ne contrôlons pas dans le secteur minier le marché qui est étranger, b) que ce marché est contrôlé par des cartels (le mot est de M. Lévesque) c) et que par conséquent nous ne pouvons exploiter nous-mêmes nos mines, car nous serions alors incapables d'écouler notre minerai. La subtilité est évidente: profitant à fond de la vague montante du socialisme au Québec, le gouvernement ne s'oppose

pas en principe à la nationalisation des mines, mais tente plutôt de nous faire croire qu'elle est impossible; ce qui revient pratiquement au même. Que les marchés des pays capitalistes soient contrôlés par une poignée de grands trusts, nous sommes d'accord avec M. Lévesque sur ce point. Mais il est absolument inadmissible de voir le gouvernement accepter que le Québec fournisse éternellement des matières premières à l'étranger, y exportant du même coup des emplois alors que des centaines de mille québécois sont en chômage. Plusieurs solutions à ce problème peuvent être envisagées, que ne daigne même pas examiner le gouvernement: a) Transformer sur place notre minerai afin d'exploiter au moins le marché québécois qu'envahissent actuellement les gadgets américains et japonais. b) diversifier notre commerce vers les pays socialistes si les monopoles des pays capitalistes réussissent, à la suite de nationalisation, à l'aide de leurs gouvernements fantoches, à nous fermer les portes de leur pays. c) Profiter à fond des secteurs où nous avons l'avantage de produire assez pour influencer le marché international. C'est le cas pour l'amiante où le Québec fournit approximativement 55%

1 — Le Magazine MacLean, août 1964.

2 — La Presse, 6 fév. 1965.

de la production mondiale et où nous sommes par conséquent un producteur dont on peut difficilement se passer. Mais même dans ce secteur où manifestement nous "tenons le bâton", le gouvernement ne songe nullement à nationaliser les Cie. étrangères. Serait-ce parce que le capitalisme, comme le soutient Parti Pris, est un système d'exploitation global auquel on ne se soustrait que par une action également globale, c'est-à-dire la révolution?

Mais objecterez-vous, ne pouvons-nous pas mettre quelque espoir dans notre future société d'exploration minière? N'aurons-nous pas là l'instrument qui permettra au Québec d'exploiter ses propres mines? Non, malheureusement, M. René Lévesque ne nous a laissé aucun espoir de ce côté non plus: cette société se livrera principalement au commerce de l'information minière. Son but ultime sera "la création d'un secteur autochtone équilibrant le secteur étranger" (4). Ceci bien sûr en prenant bien garde de déplacer ceux qui sont déjà installés dans notre propre maison. Aussi comme les secteurs les plus rentables sont déjà occupés, "y nous restera les mines de baloney".

mario dumais

3 — La Presse, 17 fév. 1965.

4 — Le Devoir, 2 mars 1965.

controverse sur un nationalisme

jacques poisson

Dans son numéro de février, **Esprit** consacre une quarantaine de pages au Canada français; c'est M. Domenach lui-même qui y expose et commente notre "controverse sur un nationalisme".

Il faut lui en savoir gré: l'étude est abondante et dialectique, pleine de retours et d'oppositions, subtile et contradictoire. M. Domenach a beaucoup donné; il a ouvert

un dossier qui dormait depuis longtemps, un dossier dont il était presque impossible de soupçonner l'existence au temps où les sirènes de la dualité couvraient toutes les voix dissidentes, où Duplessis et le duplisme symbolisaient tous les maux dont souffre notre peuple, — pécheur et coupable.

Le Québec est-il une colonie?

La question est posée. Remercions-en M. Domenach, comme M. Berque et quelques autres devanciers.

Cependant, on peut se demander comment lire M. Domenach. Faudrait-il surtout l'interpréter?

Rappelons d'abord que le directeur de la revue **Esprit** se trouvait dans une situation délicate. Il allait mettre en parallèle des disciples, MM. Pelletier et Trudeau, et les adversaires déclarés de ces disciples.

"Il est permis à un Français de ressentir la vibration de colère et d'amour que dégagent les poèmes de Gaston Miron et de Paul Chamberland sans, pour autant, rejeter aux enfers de la "collaboration" ceux qui, comme Gérard Pelletier et Pierre Elliott-Trudeau, opposent au projet indépendantiste des arguments philosophiques et politiques. Comme plusieurs de mes camarades en visite au Québec, j'ai été victime de ce partage du coeur et de la raison."

La Raison est sans doute le propre de **Cité libre** et de toute la petite gauche française; nous le savions de source "autorisée": elles le proclament elles-mêmes depuis toujours.

Après avoir fait frémir ces messieurs de **Cité libre** jusqu'aux entrailles par un compliment d'une telle sagacité, M. Domenach pouvait adresser à M. Trudeau la petite admonition que voici:

"Je ne pense pas qu'on puisse séparer aussi nettement libertés personnelles et libertés collectives; ce serait retomber dans un individualisme juridique qui a vidé les communautés de leur substance et conduit la démocratie européenne au désastre. Il me semble que le personnalisme, tel que nous l'entendons avec Mounier, s'efforce toujours de lier la liberté de la personne à une participation, à une solidarité."

Désormais, M. Trudeau, il ne suffira plus de dire: démocratie! démocratie! Votre personnalisme devra se désindividualiser. Faites-en part à votre ami Pelletier, car, lui aussi, il a souvent donné dans la même inconséquence, bien que vous seul essayiez aujourd'hui la semonce du maître.

M. Domenach est équitable: il met du bon et du mauvais dans les deux plateaux, le fédéraliste et le séparatiste. De votre côté, c'est vous qui écopez aujourd'hui, et Pelletier qui s'en tire, le panache indemne. L'inverse aurait été possible avec un autre choix de citations: vos homélies, à vous et à Pelletier, ont presque toujours porté sur les mêmes thèmes.

Voici ce que M. Domenach a cité de vous pour vous remettre poliment à votre place:

"Mais quand les libertés personnelles existent, il serait inconcevable qu'un révolutionnaire les détruise au nom de quelque idéologie collective. Car le but même de la collectivité, c'est de mieux assurer les libertés personnelles (ou alors on est fasciste). C'est pour cela qu'au Québec aujourd'hui, il faut parler de contre-révolution séparatiste..."

M. Pelletier aurait pu signer ces lignes; il a exploité le même filon, en tout cas.

Quant à votre "contre-révolution séparatiste", cela implique probablement que les révolutionnaires, les vrais révolutionnaires, — les vrais de vrais — sont les antiduplessistes d'hier. Vous oubliez que Duplessis lui-même était antiduplessiste au temps où il luttait contre le tout-puissant Taschereau; il n'a sombré pour de bon dans le duplessisme qu'une fois au pouvoir; or, **Cité libre** a toujours été dans l'opposition au provincial. Il est vrai que dans sa lutte contre l'autoritarisme de Duplessis, elle s'arc-boutait prudemment à Ottawa, elle s'appuyait sur l'autoritarisme des chefs fédéraux centralisateurs.

M. Domenach ne semble pas avoir saisi ce jeu de bascule, ou du moins il ne l'a pas

relevé. Entre "personnalistes", on se doit sans doute certains ménagements.

En faisant de Duplessis un bouc émissaire, Pelletier et Trudeau ont peut-être rendu quelques services au Québec; mais ils ont sûrement retardé l'analyse de notre situation quasi-coloniale. Se bornant sur la scène politique à des assauts contre la démagogie nationaliste de Duplessis, ils se sont trouvés à faire le jeu du nationalisme anglo-canadien; ils se sont rangés du côté du nationalisme d'intégration contre le nationalisme de survivance.

Ce dépaysement leur a donné l'illusion de l'internationalisme. A ce compte-là, tous nos immigrés seraient des internationalistes.

C'est qu'aux plus beaux jours de **Cité libre**, la manie des formules et des termes publicitaires a sérieusement gêné la réflexion: Etat pluri-national, dualité culturelle, internationalisme, etc. Au fond, **Cité libre** a eu le tort de survivre à son utilité. Après avoir apporté quelques éléments de renouveau, elle n'a plus servi qu'à polariser les snobismes de gauche, très répandus à cette époque au sein d'une bourgeoisie conservatrice désorientée.

Les inquiétudes d'un Gérard Pelletier face à l'idée de l'annexion aux Etats-Unis sont sûrement aussi loin de l'internationalisme que l'étaient les trémolos autonomistes de Duplessis. Bref, M. Pelletier est pour l'ordre établi, que symbolise actuellement la Confédération: il est contre tout déplacement de la frontière, dans un sens ou dans l'autre. C'est là une attitude légitime: M. Pelletier a bien le droit d'être conservateur, comme MM. Chamberland et Maheu de ne pas l'être. Mais de là à une "philosophie", il y a loin; mais pas assez pour M. Domenach qui applique ce terme au **statu quo-isme** de M. Pelletier, adversaire de la fusion dans le grand tout nord-américain comme de l'accession du Québec à l'indépendance politique.

Voyons maintenant le morceau de Gérard Pelletier, versé au dossier comme pièce importante:

"Pour éclairer mon point de vue, je voudrais préciser quatre traits fondamentaux et incontestables de notre situation:

1) Nous, Canadiens français, vivant au Québec, nous avons le contrôle total de notre système d'enseignement. Au Canada, les parlements provinciaux ont une compétence exclusive en matière d'enseignement: les provinces sont, dans ce domaine, des Etats souverains. C'est pourquoi le Québec a trois universités françaises et un système complet d'écoles françaises sur lesquels le gouvernement central n'exerce aucune sorte d'autorité.

2) Nous jouissons d'un degré de liberté civile et politique qui n'est comparable qu'à celui des démocraties les plus avancées. Même les mouvements séparatistes qui préconisent ouvertement la rupture de la Confédération, sont autorisés à répandre leurs idées en toute liberté, leurs porte-parole peuvent briguer des mandats politiques s'ils le désirent.

3) Nous vivons dans une société hautement industrialisée. L'industrialisation du Québec est relativement récente et elle se développe à un rythme rapide, bien qu'elle ne soit pas comparable à celle de l'Ontario ou des Etats-Unis. Mais plus des deux tiers de la population sont déjà occupés à un travail industriel ou administratif et vivent dans les zones urbaines.

4) Nous jouissons d'un niveau de vie élevé. Le revenu annuel par tête atteignait 1504 \$ au Québec en 1963, ce qui nous place au-dessus de la plupart des pays européens. Mais une des difficultés est que la moyenne

québécoise est inférieure de 230 \$ à celle du Canada. Au Canada, le revenu par tête le plus élevé est celui de l'Ontario (2019 \$), le plus bas celui de Terre-Neuve (1029 \$).

Ces propos, renforcés de quelques réflexions, ont semblé irréfutables à M. Domenach. "Non seulement le Québec est riche, écrit-il, mais il dispose des moyens légaux de s'émanciper lui-même".

Certes, M. Pelletier a formellement raison. Mais il se tient trop à la surface des choses, à la lettre de la constitution. Il est étonnant que le directeur d'*Esprit* ne se soit pas avisé de creuser un peu, de gratter quelques instants. Sa conception de l'équilibre le lui interdisait peut-être.

"Nous avons le contrôle total de notre enseignement".

D'après l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, sans doute, mais la réalité est moins définie. Nos facultés de sciences sociales n'ont-elles pas dû s'américaniser, naguère, par souci d'adaptation à la fonction publique fédérale, principal débouché, où seuls les diplômes sanctionnant les mêmes études que dans le reste du Canada avaient quelque chance d'être reconnus? Nos facultés de sciences et nos écoles techniques ou polytechniques ne se sont-elles pas pliées à la même servitude, obligées de respecter les usages des sociétés anglo-américaines qui pratiquent chez nous l'unilinguisme anglophone à la faveur d'une constitution assimilatrice: sur dix provinces, seul le Québec est tenu au bilinguisme, c'est-à-dire à privilégier l'anglais comme langue de travail dans les secteurs importants de la vie économique et à se conformer lui-même, dans l'administration provinciale et municipale, à la lettre du bilinguisme?

"Nous jouissons d'un degré de liberté civile et politique qui n'est comparable qu'à celui des démocraties les plus avancées".

De nouveau M. Pelletier a raison. En milieu canadien, les délits d'opinion conduisent peu de gens derrière les barreaux. Mais, encore une fois, M. Pelletier est superficiel. Il méconnaît systématiquement les mille moyens de pression sociologique dont dispose une société industrielle moderne. Est-ce que la liberté d'expression a le même sens pour un Pierre Bourgault, qui doit gagner sa vie au jour le jour, et pour un chef de parti politique "régulier", fort de tous les appuis financiers de l'oligarchie économique nord-américaine?

Sur quels moyens d'information, un Marcel Chaput, — rejeté du marché du travail — appuierait-il sa campagne? Sur la Canadian Press, seule agence nationale d'information? Sur nos onze quotidiens "commerciaux"? Sur notre radio-télévision commerciale? Sur la Société Radio-Canada, organisme fédéral?

La démocratie est-elle aussi simple que le prétend M. Pelletier, dans une province où 90% de la population — le groupe francophone — ne détiennent guère que 10% de l'économie? Même sans ce déséquilibre, M. Pelletier peut-il ignorer que le système des "pressions", du "lobby", n'est pas éminemment favorable à la masse?

Et M. Domenach, lui, n'a-t-il jamais observé que *Cité libre* n'a pas encore mis une seule fois en cause le régime d'information actuel, non plus que le système électoral nord-américain fondé sur ce qu'on appelle ici la "caisse" électorale? Que cette institution fonctionne cyniquement dans la demi-clandestinité, cela n'a encore gêné aucun de nos prédicateurs de démocratie. La réalité les intéresse moins que la lettre, que les apparences.

"Nous vivons dans une société hautement industrialisée."

Evidemment, ce fait peut modifier notre acheminement vers l'indépendance. Mais il n'a pas empêché Ottawa de s'émanciper de

Londres depuis 1940. Le gouvernement central propose le "rapatriement" de la constitution, sans que notre degré plus ou moins avancé d'industrialisation n'entre en ligne de compte.

"Nous jouissons d'un niveau de vie élevé."

"Parmi les nations qui se sont engagées à l'époque moderne dans une rébellion nationaliste, aucun des autres peuples ne jouissait ne serait-ce que d'un seul de ces avantages ou de ces libertés..."

Conclusion implicite: renonçons à l'indépendance, faute de pouvoir nous fonder sur un précédent semblable en tous points.

Si le besoin d'un précédent, qui dénote un certain conservatisme, nous tenait comme il tient M. Pelletier, nous pourrions rétorquer:

Le maintien de la Confédération est impensable, car il ne se trouve nulle part, en 1965, de peuple comparable qui accepte une condition politique telle que la nôtre.

Mais, je me garderai bien de raisonner ainsi: les sophismes par fausse analogie

n'ont aucune valeur à mes yeux. Le Québec est aux prises avec un problème d'existence, un problème de vie ou de mort: il cherchera à le résoudre, avec ou sans modèle.

A bien y réfléchir, la brillante étude de M. Domenach ne pécherait-elle pas par un certain côté brouillon?

Mais songeons comme il est difficile de percer toutes les défenses psychologiques du Canada français. A peine sorti de l'anti-duplessisme obsessionnel, notre peuple a du mal à se définir. Alors, comment un Français, si perspicace soit-il, cernerait-il la question en quelques semaines de séjour au Canada?

Tâche plus difficile encore s'il est ici encombré de disciples québécois experts en diversions!

Mais j'allais oublier que la Raison, dans cette ténébreuse affaire, est toute d'un côté, et le coeur de l'autre.

Et l'instinct, lui?

jacques poisson

un dangereux extrémiste: le laurendeau-dauton

paul chamberland

Je m'étais dit: voilà des gens sérieux, honnêtes, voire déchirés. Et puis ne jouissent-ils pas d'un formidable appareil d'enquête? Et avec ça, que tous les citoyens de notre merveilleux pays se sont empressés d'ouvrir toutes grandes leurs portes aux royaux mandataires: les Princes de l'Objectivité font leur entrée. Alors, un peu comme tout-le-monde-qui-s'inquiète-de-l'avenir-de-la-Confédération, je me suis tapé le Rapport préliminaire. Oh! c'est bien fait, je m'empresse d'en convenir! J'ai donc tâché de faire table rase de tous mes préjugés et, déplorable faiblesse, allant céder aux sages admonestations de papa Gérard Pelletier, de faire publiquement amende honorable pour le désastreux dogmatisme dont j'ai fait montre jusqu'ici. Bref, j'allais accéder à la divine **modération** quand, ouvrant mon édition française du fameux Rapport, je butai sur le mot "crise". Entrée en matière, me suis-je dit: je n'allais pas être, pour si peu, ébranlé dans ma nouvelle foi; et de foncer à vivre allure dans la prose royale jusqu'à la page 136 où, atrocement essoufflé, pantelant, écrasé, je ne pouvais me résigner à poursuivre plus avant, à franchir la barrière des signatures pour parcourir les nombreux appendices: on m'avait replongé dans le plus affreux cauchemar séparatiste. Réagis-

Apeurés par les renaissances, ils réclament des constitutions... Ils ne mettent pas en question la compétence des autorités auxquelles ils s'abandonnent. Ils se laissent bernier. Vanité. Inconscients, respectueux de ce qui ne le mérite pas.

Michel ROBIC,
"Livres des pirates", p. 161.

sant enfin, je me surpris de ce que l'on n'ait pas encore mis aux arrêts ces dangereux commissaires; sans doute, me suis-je dit pour me rassurer, la R.C.M.P. tend déjà dans l'ombre ses filets aux mailles sûres. Après la publication du Rapport préliminaire, les séparatistes de toutes couleurs (québécois comme canadiens) n'ont plus besoin de charte: ce Rapport constitue, en lui-même, la grande Charte de l'indépendance du Québec. Je m'étonne encore de la pondération d'un Diefenbaker: ce sont là, biculturellement écrites, des platitudes pour qui ne comprend pas. Naturellement, un commissaire comme Jean Marchand n'a pas cessé, après la publication du Rapport, d'être l'anti-séparatiste primaire que l'on connaît. Et les commissaires, tout au long de leur Rapport, ne se font pas faute de rejeter le séparatisme avec une désinvolture déconcertante pour des gens modérés et objectifs: phénomène "aberrant" (p. 21) (1), fondé sur une "apparente logique" (p. 85).

Mais leur cauchemar séparatiste n'est pas le mien: je me fiche éperdument de l'avenir du Canada et des chiffons constitutionnels; je suis engagé dans un combat de libération nationale qui m'a d'abord été imposé par le cauchemar canadien. Pour moi, le Rapport préliminaire est un évé-

nement politique parmi d'autres que je me dois de situer dans la perspective de la décolonisation québécoise. C'est alors qu'il acquiert une signification bien précise: reflet "patenté" de la désintégration de plus en plus accélérée du système canadien. Diefenbaker m'est un "allié" contre ces pauvres commissaires qui, officiellement chargés d'un royal hésitant balbutiement, s'affirment "séparatistes" bien malgré eux, en livrant, avec un souci de transparence fort louable, l'image d'un effondrement qu'on serait tenté de dire fatal. Je ne leur contesterai pas une sémantique axée sur l'idée de "crise", mais ils ne font que soigneusement emballer un cocktail-molotov dont la trajectoire et la portée peuvent bien se passer de leurs prévisions.

Il est étonnant de retracer, à chaque page du Rapport, l'irrépressible contamination de la problématique **canadien** par une problématique **québécoise**, plus ou moins nettement anti-colonialiste. Contamination que l'on peut observer tout d'abord par le biais d'un langage, celui de la "crise" précisément, qui nie insidieusement les valeurs "canadiennes" au profit de valeurs — libertés collectives, rapports du culturel et du politique, lecture de la démocratie en termes de relations entre groupes — privilégiant la perspective québécoise. Le régime Pearson croyait jouer avec des slogans électoraux; mais il commit un irréparable faux-pas en officialisant cette pelure de banane qu'est le bilinguisme. Le bilinguisme, faute de mieux, constitue l'image même de l'ambiguïté canadienne; la consacrer, c'était s'exposer fatalement à voir un jour le système s'empêtrer dans ses propres contradictions. Mais la faute, au vrai, n'en incombe pas tellement au système qu'à ceux qui s'exaspèrent d'en souffrir; mais le système a commis cette inconséquence inexcusable de s'aventurer sur un terrain de lutte établi par ceux qui poursuivent sa fin: les patriotes québécois.

Veut-on quelques exemples du langage déplorable des commissaires, de cette franchise courageuse qui sera peut-être fatale au système? Elles abondent: on n'a que l'embarras du choix. Si l'on voulait s'en donner la peine, l'on pourrait reconstituer, à l'aide d'extraits du précieux Rapport, le sombre drame d'un effondrement historique joué dans le langage trivialo-solennel propre aux prophètes. Contentons-nous de maigres ébauches. "Le fossé s'élargit entre francophones et anglophones" (p. 83). "Il nous a semblé que le mécontentement et l'esprit de révolte étaient provoqués par certains aspects de la réalité, plutôt que par la propagation de certaines doctrines". (p. 125). "Si l'on estime que cette idée (celle d'un Canada français partenaire égal du Canada anglais) est irréalisable parce qu'on ne peut concevoir une telle égalité ou qu'on ne peut l'accepter, nous croyons que de la déception naîtra l'irréparable. Une importante fraction du Québec francophone est déjà tentée de faire cavalier seul" (p. 127). "C'est plutôt un conflit entre deux majorités: le groupe majoritaire au Canada et le groupe majoritaire au Québec" (p. 127). "Pour les Français, Lord Durham est le grand assimilateur; pour les Anglais, c'est le grand décolonisateur" (p. 126). Remarquez qu'il n'existe plus ici de canadiens pour les commissaires! "Nous sommes convaincus qu'il est encore possible de redresser la situation. Mais une opération majeure s'impose. C'est tout le corps social qui semble atteint. La crise est rendue au point où il y a danger que la volonté ne commence à céder" (p. 125). Et l'on finit par dire qu'il faut "négocier": ce terme est lourd d'un contexte "militaire" que l'euphémisme "dialoguer" niait généreusement. "Nous croyons que le Canada continuera de vivre et de prospérer, à condition d'en arriver à un compromis satisfaisant, entre ce qui est pour les Canadiens français un minimum vital, et, pour les anglophones, un maximum acceptable" (p. 129):

Plus que toutes, ces dernières paroles sont malheureuses: il suffit d'opposer ce "minimum" à ce "maximum" pour se rendre compte qu'ils ne coïncideront jamais dans un système qui, au départ, compte tenu des "concessions" qui jouent le rôle de soupapes, est fondé tout au contraire sur l'existence "minimum" du colonisé et la domination "maximum" du colonisateur. S'il doit y avoir "négociations", ce ne peut être qu'après une "guerre" qui entraîne la destruction du système et la volonté, de part et d'autre, d'un *modus vivendi* motivé par des intérêts communs; à toutes fins pratiques, après le moment de l'indépendance québécoise. On ne négocie pas avec des "occupés", surtout s'ils le sont depuis 200 ans.

Vraiment, ces commissaires sont d'une rare inconséquence lorsqu'ils déterminent à l'avance les conditions d'une "négociation" au sein même du système. Car ils révèlent ainsi la secrète contradiction qui mine leur savant exposé (contradiction qui, par ailleurs, loin de leur être propre, ne fait que refléter celle du système, dont ils transcrivent scrupuleusement les traits). Incohérence facile à déceler parce que tout le Rapport repose, sous peine d'être totalement absurde, sur l'idée de "l'égalité entre les deux peuples fondateurs". En faisant de cette idée le centre même de leur exposé, les commissaires condamnaient d'avance les "chances" de la négociation souhaitée parce que, de leur presque-aveu même, les canadiens refuseront, au nom de leur "maximum acceptable" le minimum vital" des québécois. "Que la province de Québec soit égale aux neuf autres provinces, voilà une prétention qu'on n'acceptera jamais" (p. 89). Ce n'est qu'une remarque individuelle, certes, mais ne réfléchit-elle pas une attitude générale? Une vérité en tout cas se dégage, presque à toutes les pages du Rapport, c'est que les canadiens n'accepteront jamais qu'on leur souffle la perspective d'un Canada uni, que l'on contrarie leur volonté d'"unité nationale". N'est-ce pas là un mot

clé du vocabulaire "nationaliste" canadien-anglais dont les commissaires déplorent l'absence? Pour eux, la vision d'un Québec égal au reste du Canada est proprement intolérable parce qu'elle est justement contraire à celle de l'unité nationale. En-deçà, ils consentiront peut-être à une marge plus ou moins grande de "concessions", formant, en bloc, le fameux "statut particulier" du Québec.

Or tout tient à ceci: le statut de "partenaire égal" pour les canadiens français est-il ou non relié à une Confédération où le Québec aura **une voix sur deux**. On ne peut même hésiter sur la nature de la réponse... qui réduit rigoureusement à néant l'éventualité des négociations proposées. Le cul-de-sac est inévitable dans la perspective de l'"equal partnership". Aurait-on encore des doutes sur la conception que se font les canadiens du "maximum acceptable"? Lorsqu'il s'agit de la fonction publique, des communications et des forces armées, bref de ce qui institutionnalise réellement le pouvoir, "les anglophones, tout en faisant état de leur position dominante, vont, dans l'ensemble, se révéler peu désireux de consentir à des changements d'envergure" (p. 65). N'est-ce pas clair? Et avons-nous besoin de lire le Rapport pour en être convaincu?

Si les commissaires estiment que l'unité canadienne peut être encore un point de vue "réaliste", s'ils croient à la perspective de fructueuses "négociations", ils se posent alors des questions bien coupables lorsqu'ils disent: "Sur le plan politique, faut-il expliquer les tensions actuelles par le fait que les conceptions dominantes régissant les règles du jeu sont fondamentalement d'inspiration anglophone et qu'elles ont été formulés par et pour une majorité indifférente aux besoins et aux aspirations de la minorité?" (p. 121). Suivent d'autres "ou" qui ne parviennent guère à dissiper le désespoir corrosif secrété par la première interrogation. En effet, l'esprit de 1867 était-il à ce point différent de celui de 1841?

Ainsi, une Commission créée ouvertement pour endiguer la marée des extrémismes n'aura fait, par son seul Rapport préliminaire, que mieux justifier les fondements d'une "logique" contraire à celle qui en avait inspiré la création. L'honnêteté, l'objectivité mènent à tout, faut croire, même à l'extrémisme! Suivant le dessein de décrire la réalité "canadian" telle qu'elle est, les commissaires en sont fatalement arrivés à définir les faits au sein d'une sémantique de "crise" et de "dernière chance"; ils ont concouru eux-mêmes à ébranler le système qui les avaient mandatés. Mais les jeux étaient faits dès l'instant où on avait, de ce côté, transgressé un certain seuil: en fondant le mandat de la Commission sur l'idée de "partenaires égaux", on posait en principe la négation même de ce qui constitue essentiellement le système: l'écrasement d'une société, d'une nation par une autre.

Pour terminer, je ne saurais résister à la tentation de soumettre, à tous nos amateurs de personne-humaine, ce délicieux problème de géométrie juridico-démocratique: la ville d'Ottawa a voulu empêcher les enquêteurs de la laurendeaudentonne d'effectuer des recherches sur la distribution de la population ottawaise selon les critères de langue et de religion, en arguant que la Déclaration des Droits de l'homme d'Ontario défend toute discrimination d'ordre linguistique et religieux. Ce n'est pas tous les jours que l'on fait face à l'utilisation aussi cynique d'une idéologie en soi absurde, incohérente: l'affirmation inconditionnée des droits de l'individu juridique, du citoyen universel. Je ne veux pas ici refaire Marx ni la sociologie, mais rappeler que le **démocratisme formel** du monde bourgeois (par voie de conséquence, de **Cité Libre**) ne met tant l'accent sur les libertés de l'individu en soi que pour mieux masquer tous les niveaux d'inégalité et d'injustice sociale **autres** que ceux qui relèveraient du type de relation citoyen-Etat; en fait, tous ces **autres** sont les seuls réels au sein

d'une société capitaliste ou coloniale (en changeant le "ou" en "et" dans le cas du Québec).

Pour les tenants de cette idéologie, les libertés collectives sont de seconde zone sinon, au départ (a priori), suspectes; un certain Peter Elliott Trudeau s'est chargé de nous le redire jusqu'à l'écoeurement. Or, dans la ville d'Ottawa, on a bel et bien eu recours au même schème de pensée: sous prétexte de garantir les libertés individuelles (du citoyen), on a, magiquement, nié ce qui, pour les canadiens-français (40% à Ottawa) est d'une importance vitale: la reconnaissance linguistique, dont le seul tort est de relever du type des libertés **collectives**. Ainsi, au nom de l'individu-citoyen, on en est arrivé à justifier une atteinte grave au bien et à la liberté d'un **groupe** de citoyens.

Mais ce qui a lieu à Ottawa ne reproduit-il pas une situation qui est celle même du Canada tout entier? Est-ce que ce n'est pas le libre jeu de la sacro-sainte démocratie libérale qui autorise, au nom des libertés individuelles du citoyen **canadien**, l'oppression d'un groupe de citoyens qui ont le malheur de revendiquer des libertés qui n'ont pas la pureté de celles du citoyen **universel**? Mais l'énormité du mensonge éblouit: les dés avaient été truqués, le citoyen universel était **canadien** et **l'autre** n'avait qu'à se le tenir pour dit. Ainsi, en leur qualité de citoyens d'une société libre et démocratique, les québécois se doivent-ils d'adorer inconditionnellement l'Etat **canadien** garant de leurs libertés; et peu importe que cet Etat, par son existence, par le système qui le définit, signifie leur propre destruction. N'est-ce pas l'holocauste nécessaire à leur accession au rang de citoyen universel **canadien**? Mais l'on ne peut plus celer aujourd'hui l'infâme escroquerie de cette religion pseudo-démocratique lorsque l'on voit les homélies du tarteuffe patenté Trudeau être re-servies, réchauffées à la sauce Charlotte Whitton.

paul chamberland

d'un faux dilemme

andré brochu

Un article de Charles Gagnon, dans la revue **Révolution québécoise** ("Quand le joual se donne des airs", février 1965), ressuscite l'éternel faux dilemme: faut-il écrire en joual ou en français? — En français, bon! répond l'auteur en trépignant. Et il voit dans le choix, qu'ont fait certains écrivains de **parti pris**, d'écrire en "joual", je ne sais quel noir complot destiné à maintenir la population dans son aliénation culturelle, économique, politique, sociale et tout ce qui s'ensuit.

Aucun de nos intellectuels ne semble tirer les conclusions logiques du fait que, dépossédés, nous le sommes aussi de la langue française. Cette langue, nous n'avons pas encore su, et pu l'adapter à l'expression de notre emprise sur la réalité — laquelle, on le sait, est encore loin d'être assurée. Par conséquent, si le français comme **langue** appartient à une certaine élite, il ne lui appartient pas encore dans l'exercice de la **parole**, et ne leur appartiendra pas tant que la population ne saura pas **parler** le français, et lui inculquer un "esprit" et un dynamisme spécifiques. On sait que l'écrivain se réfère toujours, inconsciemment, à la "masse parlante" de son milieu et de son époque et que, prétendre ici écrire en français, c'est choisir de s'exprimer dans une langue qui n'est pas la nôtre, ou plus précisément, qui ne l'est pas encore, et qui ne peut l'être tant que la population dans son entier ne l'aura pas assumée. L'écrivain québécois,

jusqu'à nos jours, fut constamment divisé entre deux options possibles: la première, c'est la **parole spontanée**, mais une parole grevée au départ puisqu'elle renvoie à une conscience linguistique avilie, reflet d'une condition de totale aliénation; la seconde, c'est une autre parole, la **parole apprise**, bien française celle-là mais privée d'hormones, c'est-à-dire de ses racines quotidiennes.

Dans cette perspective, le choix du "joual" se défend aussi bien que celui du "français", et les écrivains de **parti pris** le signifient très clairement. Leur langage dévoile avec vigueur le scandale de notre situation culturelle présente. D'ailleurs, ce qui effraie le plus nos puristes, ce n'est pas tant le "joual" en lui-même, que le fait qu'on en puisse tirer des accents si authentiques: c'est donc que le "joual" peut être le véhicule authentique de nos sentiments.

Faut-il conclure, comme le fait allègrement M. Gagnon, que Renaud, Major, Godin et Cie se résignent à leur situation d'aliénation et invitent le lecteur à s'y résigner? Il suffit d'un brin de lucidité pour comprendre qu'ils n'entendent nullement institutionnaliser le joual, qu'ils l'utilisent dans un but essentiellement **critique**, dans le but de **dévoiler** un état de désintégration de la langue, analogue à celui de la société. Le personnage du **Cassé** ne tire pas sa force d'autre chose que de la très rigoureuse relation posée entre les

divers niveaux de signification du récit, qui vont du linguistique au social et même au métaphysique.

M. Gagnon voudrait sans doute que notre littérature "donne l'exemple" et propose à l'ouvrier un beau modèle d'expression châtiée (sinon châtrée). De même, les évêques au XIXe siècle ont jeté l'anathème sur le roman parce qu'il ne donnait pas l'exemple de vertus à imiter. S'il est évident que le joul ne saurait être donné en "modèle", il l'est aussi que ce "français standard" que M. Gagnon lui oppose, ce français impersonnel, incolore, qui n'assume nullement la conscience linguistique propre à notre milieu, ne saurait l'être davantage. Et puis, ce n'est pas tant de modèles que nous avons besoin, que de motivations réelles.

Cependant, il ne faut pas croire que l'on passera impunément du joul au français — pas plus qu'on ne passera impunément de notre situation présente à celle de nation libre. La **révolution** est essentiellement une récupération, une conversion de la **tradition**; elle n'est pas créée **ex nihilo** comme le lapin du magicien; elle est la tradition reprise, métamorphosée en elle-même, mais affectée en sa totalité d'une signe positif. Ce qui n'était qu'un long, qu'un insupportable échec devient soudain la condition nécessaire de la réussite.

C'est ainsi qu'il faut se représenter la conversion du "joul" au français. Ce dernier n'apparaîtra pas de l'extérieur, comme

une grâce prodiguée en langues de feu. Il est déjà tout entier présent, prisonnier au fond de notre conscience collective, et n'attend lui aussi que sa libération: des expériences récentes prouvent en effet que les gens connaissent, généralement, le juste nom des réalités que, par ailleurs, dans le conditionnement quotidien qui leur est familier, ils désignent par des termes impropres. Donc la conscience linguistique qui est présentement la nôtre et qui plonge ses racines au plus profond de nos traditions collectives n'est nullement à supprimer; elle doit être, tout au contraire, récupérée dans sa totalité et intégrée à une conscience linguistique renouvelée, qui s'épanouira en simultanéité avec les diverses manifestations de notre vie collective. Notre langue demeurera marquée par les expériences qu'elle a dû traverser; dans la situation présente, ce passé constitue un appauvrissement, mais en situation révolutionnaire, il deviendra un enrichissement.

Ainsi le recours (évidemment partiel et momentané) au joul, chez les écrivains de **parti pris**, prend le sens d'une volonté d'assumer le langage quotidien, le langage **parlé**, ce qui permettra dans un second moment dialectique d'opérer de **l'intérieur** la transformation de notre langage, et d'assurer enfin la réconciliation entre la langue et la parole au Québec. On n'a pas à opposer le "joul" (parole) au "français" (langue), mais bien plutôt à en faire la vivante synthèse.

andré brochu

sur trois pièces québécoises

gérald godin

Klondyke

Tandis que Jean Gascon est en train de devenir le James Bond du théâtre canadien:

un maître-es-patentes (équivalent joul du mot français gadget), Jacques Languirand s'est mis à l'école du théâtre épique.

C'est un bon élève. Il a choisi un thème

simple: "l'argent ne fait pas le bonheur, il rend l'homme semblable à la bête et souvent le fait mourir"; la démonstration qu'il nous en a donnée est convaincante; l'événement qu'il avait choisi pour y ficher son épopée: la ruée vers l'or, avait tout le contenu dramatique requis.

Mais nous ne sommes pas satisfaits. Cette si grandiose machine nous comble les yeux et les oreilles, mais ni le coeur, ni l'esprit, ni l'âme. Pourquoi? Tout simplement parce que le thème: l'argent ne fait pas le bonheur, est truqué.

Ce dicton en est un de moraliste. Il revient à dire, si on l'actualise: vos patrons vous exploitent? N'enviez pas leur sort, ils ne sont pas heureux. Pourquoi les syndicats revendiqueraient-ils des augmentations de salaire, puisque l'argent rend malheureux? etc...

Comme toutes les sentences jansénistes, le thème de Languirand est à double fond. On verra jusqu'à quel point tout à l'heure.

Il faut dire à la décharge de notre auteur, qu'il avait vu juste: il y avait bien là matière à une véritable épopée. Mais il aurait fallu tout d'abord que Languirand soit suffisamment froid, distancé, comme le recommande Brecht, par rapport à son thème, pour pouvoir en tirer une leçon, qui est l'élément qui manque à son théâtre pour qu'il soit épique dans la meilleure tradition. Cette leçon étant absente, ils me font bien rire, par leur ignorance, ceux qui disent que Languirand a fait du Brecht. Cette leçon aurait pu être la suivante: un autre ordre, un autre système peut remplacer celui où l'argent, entendez le profit, occupe toute la place.

Telle quelle, la pièce de Languirand prend fin sur un événement qui contredit tous les autres. On y voit un chercheur d'or se sauvant du Klondyke avec la fortune d'un de ses copains et deux filles de bordel. Le double fond du thème nous apparaît dnoc: l'argent fait le bonheur de ceux

qui le volent, dans le cas qui nous occupe: du personnage joué par Gabriel Gascon et dans la vie: les capitalistes.

La pièce, sous ses allures d'épopée et de moralité n'est donc en fait par sa morale qu'une pièce de boulevard de plus. Ainsi voit-on que si l'on va au fond des pièces d'auteurs inconscients, on débouche sur un mal plus grand que celui que l'auteur voulait dénoncer.

Une maison un jour

La pièce de Françoise Loranger est un constat qu'un monde est à la veille de basculer. Elle se déroule au moment où une famille se demande si elle va quitter sa maison paternelle ou y rester. La maison tombe en ruines. Son ancien propriétaire, le grand-père, est mourant. On l'enverra finir ses jours à l'hospice.

Si l'on veut jouer au jeu des correspondances, et je sais Madame Loranger une femme assez sensible et intuitive pour percevoir des courants cachés, ce qui nous fonde de jouer audit jeu, on pourra dire que la maison, c'est le Québec d'aujourd'hui. Le grand-père, c'est l'esprit de tradition et d'immobilisme, attachant par ailleurs. Le Québec restaurera-t-il sa francité pour y vivre ou l'abandonnera-t-il pour le grand tout anglo-américain? Le Québec sera-t-il démembré comme cette famille, ou serrera-t-il les coudes pour résister?

Leur identité, les membres de la famille la trouvent dans les liens qui les unissent. Séparés, ils devront s'en faire une nouvelle, avec les déchirements que cela comporte, et dont toute notre littérature rend témoignage.

Dans un Québec français, nous trouvons notre identité. Dans un Québec bilingue, nous sommes abolis comme Québécois pour devenir des infirmes culturels, dont le joual offre tous les symptômes, avant de devenir anglais.

La pièce prend fin sur l'abandon de la maison. Mais Madame Loranger n'est pas prophète. Et de la génération d'Albert Camus, elle croit comme lui que la vie est absurde, la mort bête et l'effort inutile.

Les beaux dimanches

Dans deux de ces trois pièces, il y a un séparatiste. Dans "Une maison un jour", on ne le voit pas. C'est le fiancé de Geneviève Bujold. Dans "Les beaux dimanches", c'est un médecin cynique et brutal.

Assez curieusement, Françoise Loranger et Marcel Dubé en font des cocus. Peut-être le fait d'être trompé en amour ouvre-t-il les yeux sur la tromperie historique dont est victime le Québec. Les Québécois sont tous cocus. Leur gouvernement (cf. l'attitude de Lesage à l'égard de la formule Fulton-Favreau) les cocufie avec Ottawa.

Chez Françoise Loranger, le séparatiste tient ça mort parce qu'il a peur à sa carrière de sociologue. Chez Marcel Dubé, nous avons affaire à un séparatiste du dimanche, qui défend l'indépendance dans les salons.

Olivier, ledit médecin, est certainement le personnage le plus intelligent des trois pièces qui nous occupent. Il a l'intelligence dévastatrice, mais ce qu'il dit n'est pas entendu. Ses amis sont de la petite bourgeoisie profiteuse. Je ne sais qui, de Marcel Dubé ou de Louis-Georges Carrier le metteur en

scène, lui a fait tourner le dos aux autres personnages pour s'adresser directement à l'assistance, en espérant que dans la salle se trouveront d'autres esprits que petits-bourgeois, pour entendre son plaidoyer désespéré pour un réveil, sans trop le définir d'ailleurs. Mais ce moment est très clair: il ne faut pas compter sur la bourgeoisie pour faire l'indépendance.

Mais c'est la scène finale qui est la plus explicite du propos de Dubé. Une sorte de Gérard Filion, méprisé par sa femme et par sa fille, un parvenu qui a le sens des affaires et a gagné quelques piastres pour s'acheter un bonnegalo à St-Bruno, découvre la profondeur de son malheur et cherche à comprendre pourquoi il a, en somme, tout raté. Il ne peut trouver de réponse et pleure dans son turquie, entre son bar en teck et son stéréo.

La pièce prend donc fin sur un bourgeois qui pleure. La pièce peut avoir plusieurs morales: soit la même que Languirand: l'argent ne fait pas le bonheur. Mais non, la pièce de Dubé est plus profonde que cela. Ce peut être aussi: les femmes ne font pas le bonheur, mais nous retombons alors dans le vieux théâtre romantique. Non, je crois plutôt que c'est une question: qu'est-ce qui fait le bonheur? et qu'à cette question c'est Olivier qui a répondu un peu plus tôt: faire sa part dans la reconquête de la dignité de son peuple.

gérald godin

SOUSCRIPTION AUX ÉDITIONS PARTI PRIS

A) Veuillez m'inscrire comme membre permanent des éditions parti pris:

1) pour un montant de \$9.00 (valeur de \$13.00)

Les éditions me feront parvenir automatiquement:

soit les volumes à paraître, dès leur sortie sur le marché,

soit les volumes déjà parus (pointez les titres retenus) et les volumes à paraître complétant la somme.

2) pour un montant de \$6.00. Je choisirai dans les dix prochains volumes pour une valeur totale de \$7.50. Les éditions me feront parvenir un bulletin de commande à chacune des prochaines parutions.

B) Veuillez m'envoyer les volumes suivants (pointez les titres retenus)

Nom

Adresse

Profession.....

ci-joint un chèque , un mandat poste au montant de.....

Bulletin de commande — volumes déjà parus

éditions parti pris

Veillez me faire parvenir les titres suivants:

- | | |
|--|--------|
| <input type="checkbox"/> la ville inhumaine , roman de Laurent Girouard | \$2.00 |
| <input type="checkbox"/> blues pour un homme averti , pièce télévisée de Claude
Jasmin | \$1.00 |
| <input type="checkbox"/> le taxi, métier de crève-faim , étude de Germain Archambault | \$1.00 |
| <input type="checkbox"/> le cassé , nouvelles de Jacques Renaud | \$1.00 |
| <input type="checkbox"/> le cabochon , roman d'André Major | \$1.50 |
| <input type="checkbox"/> l'afficheur hurle , poème de Paul Chamberland | \$1.50 |
| <input type="checkbox"/> la chair de poule , nouvelles d'André Major | \$1.75 |
| <input type="checkbox"/> la nuit , roman de Jacques Ferron | \$1.50 |

Nom

Adresse

Ville

Ci-joint un chèque, mandat de poste, au montant de.....

Faire parvenir ces bulletins à **Les éditions parti pris**,
3774, rue Saint-Denis, Montréal.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PARTI PRIS

Veillez m'inscrire pour un abonnement de six mois, un an,
à PARTI PRIS, à partir du numéro de 196....

Ci-joint un chèque, mandat poste, au montant de

TARIF: Abonnement ordinaire	— de soutien	— outre-mer (avion)
six mois (6 nos)	\$2.50	\$ 5.00
un an (12 nos)	\$5.00	\$10.00

....., le 196....

(Signature)

Nom

Adresse

Ville

Profession

BULLETIN D'INSCRIPTION

CLUB PARTI PRIS

Veillez m'inscrire pour une période de six mois, un an, au CLUB
PARTI PRIS, à partir du mois de.....

Ci-joint un chèque, un mandat poste, au montant de.....

TARIF: Un dollar par mois (comprenant l'abonnement à la revue).

Le 196....

NOM:

Adresse:

Ville:

Téléphone:

Profession:

Faire parvenir ces bulletins à PARTI PRIS, 3774, rue Saint-Denis, Montréal

club parti pris

Le Comité de formation politique du Club Parti Pris se réunit en séance d'étude tous les trois derniers jeudis de chaque mois. **Le public est invité** à ces réunions qui comportent un exposé d'un conférencier, suivi d'une période de discussion.

Voici le programme du mois d'avril:

le jeudi 8 avril: D'abord l'Indépendance
Reggie Chartrand

le jeudi 15 avril: Les conditions ouvrières au Québec
Bernadette Dionne

le jeudi 22 avril: L'Organisation d'un syndicat du taxi
Germain Archambault

**Les réunions ont lieu au local du Club Parti Pris, situé au
3774, rue Saint-Denis, à 8 hres p.m.**

**à l'occasion du salon du livre,
les éditions parti pris
présentent:**

la nuit

roman de

jacques ferron

*"What a night. Something was almost
ritual about it."*

Duncan Campbell Scott

**en vente au salon du livre - et dans toutes les
bonnes librairies**